

# GERPINNES



**BULLETIN COMMUNAL  
OFFICIEL DE L'ENTITE**

N° 243

BIMESTRIEL JUILLET - AOÛT 2014

# E LOY

aurélien

**ARBORISTE - GRIMPEUR - ELAGUEUR**

Abattage simple et délicat • Taille des grands arbres  
Broyage • Essouchage • Taille d'arbustes et haies

Tél. +32 (0)71 72 91 41  
GSM +32 (0)477 23 73 35

**INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL  
GAZ - MAZOUT**

Réparation - Entretien - Dépannage

**INSTALLATION SANITAIRE**

**FRANCO RICCI**

Rue de Presles 59 - VILLERS-POTERIE (Gerpinnes)

Tél. 071/50.36.69

# GERARDS

CUISINES EQUIPEES



*Menuiseries intérieures et extérieures  
Rénovation de votre ancienne cuisine  
et de vos électroménagers*

*Spécialisé dans l'installation  
de cuisines équipées depuis 1962  
3<sup>ème</sup> génération à votre service*

**MHK**  
BELGIUM  
Le spécialiste de la cuisine

*Contactez-nous!*

*Ets GERARDS  
rue de Fagnant, 57  
E-6280 Gerpinnes  
Tél.: 071 50 13 05  
Fax: 071 50 63 63  
Gsm: 0475 19 59 50  
info@ets-gerards.be*



**LES POMPES FUNÈBRES POSTIAU Gabriel**  
organisent pour vous l'ensemble des funérailles de vos proches.



**Nous sommes à vos côtés dans ces moments difficiles pour prendre en charge tout ce qui est en rapport avec le décès et la cérémonie:**

- Cercueil • Démarches et formalités administratives
- Transport et inhumation dans toute la Belgique et à l'étranger
- Soins de conservation • Nécrologies • Lettres faire-part
- Cartes de remerciement • Cartes souvenir • Fleurs naturelles ou artificielles
- Inhumation • Incinération • Monuments funéraires • Contrats de funérailles.
- Nous sommes agréés par toutes les assurances funéraires.



**Nous sommes là pour mériter votre confiance !**

**Siège social : 37, rue de la Scavée à 6280 Acoz tél : 071/50.33.64. [www.postiau.be](http://www.postiau.be)**

**Nouvelle succursale : 134, rue de Philippeville à 6120 Nalinnes (Bultia) 0495/26.12.12.**

#### SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL DES 27 MARS ET 23 AVRIL 2014

#### HORAIRES DES SERVICES COMMUNAUX

#### MEMBRES DU COLLÈGE – PERMANENCES

#### COMMUNIQUÉS DU COLLÈGE COMMUNAL

- Prochain bulletin communal, Permanences Sociales, Accueil des nouveaux habitants, Dates des battues, Rentrée scolaire : sécurité, Alcools Anonymes

#### C.P.A.S.

- Logement AIS, Aides aux personnes, Permanence juridique du CPAS, Service des accueillantes conventionnées

#### SOCIAL

- Carnets rose et lilas, ONE, Conseil communal des Enfants, Stage de Football, La P'tite Pasto, Maison de la Laïcité

#### ENSEIGNEMENT

- Enseignement communal

#### CULTURE

- Centre Culturel, Catalogue des associations, Tayettes de Gerpinnes, Royal Syndicat d'Initiative, Harmonie royale Saint-Michel, Bibliothèque communale, Spectacle Son et Lumière

#### SPORTS

- Mérite sportif 2014, FC Gerpinnes

#### NATURE ET ENVIRONNEMENT

- Calendriers des différentes collectes de déchets ménagers, Dépôts volontaires au parc de recyclage, Taxis-déchets, Jardin naturel pilote, Le Magnolia, Echos Gerpinnes, GAL

#### FESTIVITÉS – FOLKLORE – AGENDA

- Noces de Brillant, de Diamant et d'Or, Marches folkloriques de l'entité, Hommage à sainte Rolende, Gerpinnes-Mettet-Wing, Fêtes communales de Gerpinnes-Flaches, Apprendre le bridge

#### SUBSIDES COMMUNAUX POUR CLUBS, CERCLES ET GROUPEMENTS

- Le Conseil communal entend la présentation par Mme DELISEE Isabelle, Conseillère de l'Action sociale, et M. LAMBERT Jacques, Président du C.P.A.S., sur l'impact pour la Commune de Gerpinnes de l'application des nouvelles mesures relatives aux allocations de chômage décidées par le Gouvernement fédéral.



- Il entend la présentation des comptes 2013 du C.P.A.S. par Monsieur HONTOIR Willy, Directeur financier du C.P.A.S.
- Le Conseil communal approuve le compte 2013 du C.P.A.S.
- Il approuve le procès-verbal de la séance du 27 février 2014.
- Le Conseil communal désigne les personnes suivantes en tant que représentants de la Commune au sein de l'Intercommunale ORES Assets : Denis GOREZ, Christine LAURENT, Julien MATAGNE, Fernand DECHAINOIS et Joseph MARCHETTI.
- Le Conseil communal marque son accord sur le rapport financier 2013 du Plan de Cohésion sociale.
- Il désigne comme représentants du Conseil communal chargés de l'étude du Schéma de Structure communal : Julien MATAGNE, Marie VAN DER SIJPT, Alain STRUELENS et Vincent DEBRUYNE.
- Le Conseil communal accepte les démissions de M. WILLEMS André du Conseil consultatif des Seniors et de M. BROUCKE Paul de son mandat de Président dudit Conseil, M. BROUCKE continuant toutefois de faire partie du CCS. La candidature de M. ADAM René est acceptée en tant que membre du CCS. Le Conseil Consultatif des Seniors est chargé de désigner un nouveau Président selon la procédure définie par le Règlement d'ordre intérieur. La candidature de M. de Fabribeckers Charles en tant que membre du CCS est acceptée.
- Le Conseil communal approuve l'avenant 1 - adaptation du montant de l'estimation des travaux s'élevant à 429.065,02 € du marché "PCDR - Aménagement des abords de la Place communale et de la rue de l'Escuchau à Gougnyes - Désignation d'un auteur de projet" pour le montant total en plus de 6.923,07 € hors TVA.
- Il approuve l'avenant 3 - adaptation du montant de l'estimation des travaux s'élevant à 489.657,59 € du marché "PCDR - Aménagement d'une voirie et de deux placettes à Villers-Poterie - Désignation d'un auteur de projet" pour le montant total en plus de 12.119,32 € hors TVA.
- Le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé des marchés "Entretien du ruisseau Saint-Hubert - Consolidation de la voirie à la Rue de la Blanche Borne", "Ecole des Cariotis de Gougnyes - Stabilisation et réparation du balcon de façade", "Entretien extraordinaire des voiries 2014 - Amélioration de la rue Basse des Pauvres" et "Désignation d'un auteur de projet - Aménagement d'une voie verte sur la ligne 138 entre Acoz et Bouffioulx".
- Le Conseil communal approuve le projet de convention de partenariat entre la Commune et le Centre Coordonné de l'Enfance, conclue pour une durée indéterminée.
- Il approuve la convention de cession d'emprise en sous-sol au profit de la Commune, dans le cadre de la création d'un exutoire partant de la rue de la Chasse vers la rue des Flaches.
- Le Conseil communal approuve la convention de mise à disposition à titre précaire du rez-de-chaussée de l'immeuble sis rue de la Chapelle, 76, au profit de la S.A. SODRAEP et de la S.C.R.L. IGRETEC, pendant la durée du chantier relatif au marché « Plan Triennal Transitoire 2013 : rue de la Chapelle : égouts et voiries ».
- Il arrête des mesures de circulation diverses, à soumettre à l'approbation du Ministre Wallon des Travaux Publics, pour les voiries suivantes : rue Trieu du Charnoy, avenue du Vieux Frêne, rue L. François, rue de la Chapelle, rue des Sarts et rue Tour Octavienne.
- Le Conseil communal charge le Directeur général de lancer une procédure de révision des statuts administratif et pécuniaire et du cadre du personnel afin de prévoir le poste de Directeur général adjoint au sein de la commune de Gerpinnes.
- Il charge le Collège communal d'organiser des examens de recrutement par voie de sélection interne afin de pourvoir aux emplois de gradués spécifiques vacants au sein de l'Administration communale.
- Le Conseil communal prend connaissance du rapport sollicité par l'A.W.I.P.H., établi par le service « salaires », relatif à l'emploi des travailleurs handicapés au 31 décembre.
- L'arrêté du Gouverneur de la Province du Hainaut du 14 février 2014 relatif à la contribution financière 2014 à la Zone de Police GERMINALT est porté à la connaissance des membres de l'assemblée.

- Le Conseil analyse le point soumis à son attention par M. DEBRUYNE, Conseiller communal, relatif à la prise d'une motion relative à la menace d'exclusion du bénéfice des allocations de chômage d'un grand nombre de personnes et, ne parvenant pas à un accord sur le texte à proposer, décide de par sa sensibilité à la matière de constituer un groupe de travail afin que ce dernier propose un nouveau texte au Conseil communal lors de sa prochaine séance.
- Le Conseil communal, étant donné l'urgence, ratifie les modifications demandées par la tutelle dans le cadre du marché « Construction d'une infrastructure sportive de football à Acoz-Lausprelle – phase 1 ».

### HUIS CLOS

- Personnel communal – Allocation pour exercice de fonctions supérieures – Prolongation.
- Personnel communal – Services PCs et ATL – Adaptation de l'horaire de travail – Avenant aux CDI.
- Personnel enseignant – Désignations.

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 AVRIL 2014

- Le Conseil communal reçoit Monsieur DEFLORENNE Xavier, coordinateur de la cellule de gestion du Patrimoine Funéraire de la Région wallonne afin d'entendre son exposé sur la réglementation en matière de funérailles et sépultures.
- Le nouveau règlement communal sur les funérailles et sépultures est adopté à l'unanimité par tous les membres du Conseil communal.
- Après formulation de quelques remarques, le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du 27 mars 2014.
- Le Conseil communal émet un avis favorable sur la demande de reconnaissance de la paroisse protestante et évangélique à Charleroi (Couillet) de l'Association des Eglises Protestantes de Belgique.
- Il prend connaissance de la demande des époux VAN DEN HEEDE-SIMONS tendant à acquérir deux parcelles de terrain sises au lieu-dit Trieu Marie Linoux, afin d'y construire un hall de stockage pour du matériel agricole, un entrepôt et une maison unifamiliale. La Commune pourrait procéder à un échange de parcelles et acquérir une parcelle ou partie de celle-ci sise rue Lucien François, lieu-dit la Maladrerie, appartenant aux époux VAN DEN HEEDE-SIMONS. Le Conseil décide de charger le Comité d'Acquisition d'Immeubles de Charleroi d'établir une estimation des parcelles susdites.
- Le Conseil communal décide d'approuver le projet d'avenant au contrat de bail initial relatif à l'immeuble sis à Gougnyes, rue du Culot, 12.
- Il approuve le bail relatif au terrain de tennis sis au Quartier des Nations à Villers-Poterie au profit de l'association de fait « Le Fair-Play Tennis Club de Villers-Poterie ».
- Le Conseil communal décide d'adhérer à la charte PEFC 2013-2018 pour la gestion forestière durable en Région Wallonne.
- Il approuve pour l'exercice 2014 un règlement relatif à l'octroi des subides pour les classes de dépaysement.
- Le Conseil communal adopte une ordonnance de police pour interdire le stationnement sur le domaine public des véhicules de type poids lourds et autocars, sauf autorisation écrite et préalable délivrée par le Collège communal. Un espace réservé au stationnement de ces véhicules situé rue Dancart (parking de l'ancienne Usine Bernard) est mis à la disposition de tout propriétaire et/ou conducteur domicilié dans l'entité de Gerpinnes. L'enceinte de ce parking réservé étant fermée à clé, la clé de la barrière peut être obtenue moyennant une caution de 25 € à verser au service comptabilité de l'administration communale. Les dispositions qui précèdent ne s'appliquent pas aux poids lourds effectuant des travaux et/ou livraisons, aux autocars effectuant une prestation de service, ainsi qu'aux services de secours et d'intervention d'urgence.
- Le Conseil communal approuve la description technique et le montant estimé du marché "Achat de mobilier scolaire - 2014" pour les 4 implantations scolaires communales.

- Il approuve la description technique et le montant estimé du marché "Salle des Combattants : rénovation de la salle - Désignation d'un auteur de projet".
- Le Conseil communal approuve l'avenant I : CPAS pignon gauche et frontons du marché "Salle Pouleur : Rénovation de la toiture".
- Il approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé des marchés "Achat outillage STG 2014", "Fourniture de carburant pour les véhicules de l'Administration communale et du CPAS de Gerpinnes" et "Fourniture de mazout de chauffage pour les bâtiments appartenant à l'Administration communale et au CPAS de Gerpinnes".
- Le Conseil communal ratifie la délibération du Collège communal du 31 mars 2014, concernant l'attribution et l'approbation du mode de passation et des conditions du marché « Réalisation d'un son et lumière en commémoration des événements liés à la guerre 14-18 ».
- Le Conseil communal adopte la motion relative à la réforme du système d'allocation de chômage.
- Il approuve le procès-verbal de vérification de la caisse en date du 31 mars 2013.

### HUIS CLOS

- Personnel enseignant – Désignations.
- Personnel communal – Démission pour mise à la retraite.

## HÔTEL DE VILLE

### SERVICES ADMINISTRATIFS



11, avenue Astrid  
à GERPINNES  
Services  
administratifs  
Tél. 071/ 50.90.00 –  
Fax 071/ 50.90.69

#### ACCESSIBILITÉ DES SERVICES ADMINISTRATIFS AU PUBLIC

**ACCUEIL – ETAT CIVIL – POPULATION – PERMIS DE CONDUIRE :**

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00

**COMPTABILITÉ – SECRÉTARIAT ET SERVICES DIVERS :**

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 16h00

**URBANISME :**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00

## SERVICE TRAVAUX



14, rue des Acec  
à GERPINNES  
Tél. 071/65.05.29 –  
Fax 071/50.51.28

#### HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

## LES MEMBRES DU COLLEGE COMMUNAL

**BUSINE Philippe**, Bourgmestre – Rue de l'Astia, 8 à Hymiee. Tél. 071/50.27.48 – 0473.989018 – [pbusine@gerpinnes.be](mailto:pbusine@gerpinnes.be)

Police et sécurité – Police des cimetières – Police administrative – Etat Civil – Population – Relations publiques et communication – Urbanisme – Aménagement du territoire – Patrimoine – Programme Communal de Développement Rural (PCDR) – *Permanences à la Commune: le mercredi de 15h00 à 19h00 ou sur rendez-vous*

**ROBERT Michel**, Premier Echevin – Rue Edmond Schmidt, 2 à Gerpinnes. Tél. 0487.336219 – [mrobert@gerpinnes.be](mailto:mrobert@gerpinnes.be)

Fêtes et Cérémonies – Folklore – Culture – Participation citoyenne et quartiers – Marchés – Commerce ambulant – Foires – Activités foraines – Vie associative – Tourisme – *Permanences à la Commune: le mardi de 15h à 17h30*

**DOUCY Laurent**, Deuxième Echevin – Rue de l'Astia, 19 à Hymiee. Tél. 0475.37806 – [ldouc@gerpinnes.be](mailto:ldouc@gerpinnes.be)

Enseignement – Environnement – Espaces verts – Qualité de la vie – Eaux et forêts – Collecte des déchets – Droits humains – Laïcité – Solidarités et échanges internationaux – *Permanences à la Commune: le mardi de 16h30 à 19h00*

**WAUTELET Guy**, Troisième Echevin – Rue Alfred Thiébaud, 22 à Gerpinnes. Tél. : 0476.385431 – [gwautelet@gerpinnes.be](mailto:gwautelet@gerpinnes.be)

Petite enfance – Accueil de la petite enfance – ONE – Mouvements de Jeunesse – Familles – Aînés – Jubilés – Santé publique – Plan de Cohésion sociale – Plaines de jeux – Sports et stages sportifs – *Permanences à la Commune: le mardi de 16h00 à 18h30*

**LAURENT Christine**, Quatrième Echevin – Rue Principale, 4 à Fromiee. Tél. : 0475.373408 – [claurent@gerpinnes.be](mailto:claurent@gerpinnes.be)

Travaux (voiries et bâtiments) – Travaux subsidiés – Sécurité routière – Eclairage public – Parc automobile – Développement durable et énergie – Energies nouvelles – Agriculture – Entretien des chemins agricoles – Entretien des cimetières – Bien-être animal – Commerce – *Permanences à la Commune: le mardi de 15h à 18h00*

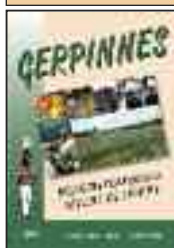
**GOREZ Denis**, Cinquième Echevin – Place d'Hymiee, 50 à Hymiee. Tél. 071/50.43.56 – 0494.608715 – [dgorez@gerpinnes.be](mailto:dgorez@gerpinnes.be)

Finances – Mobilité – Education civique – Associations patriotiques – Location des salles communales – *Permanences à la Commune: le mardi de 16h à 18h30*

**LAMBERT Jacques**, Président du CPAS – Rue de Presles, 107 à Villers-Poterie. Tél. 0495.455717 ou 071/ 50.29.11 –

[jacques.lambert@publilink.be](mailto:jacques.lambert@publilink.be)  
CPAS – Affaires sociales – Politique du logement – Emploi  
*Permanences: au CPAS le jeudi de 16h00 à 18h00 ou sur rendez-vous*

## COMMUNIQUES DU COLLEGE COMMUNAL



### PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

Vous désirez faire paraître un article dans les prochains bulletins communaux (voir dates ci-dessous) ? Faites-le parvenir au secrétariat communal sur support informatique ou par mail ([secretariat@gerpinnes.be](mailto:secretariat@gerpinnes.be)), accompagné éventuellement de l'une ou l'autre photo, avant la date limite fixée ci-dessous.

PARUTION	DATE LIMITE POUR LA REMISE DES TEXTES
06 octobre 2014	29 août 2014
01 décembre 2014	20 octobre 2014

### PERMANENCES SOCIALES MENSUELLES À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

- 1) SPF Sécurité Sociale (vierge noire) – Chaque 1er mardi du mois de 9h à 11h.
  - 2) ONP (Office National des Pensions) – Chaque 2e mardi du mois de 13h30 à 15h30
- Les délégués répondront à toutes vos questions.

### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vous habitez dans l'entité de Gerpinnes depuis peu (inscription dans la commune entre le 01/10/2013 et le 30/09/2014) et vous souhaitez mieux la connaître. C'est dans cette optique que le Collège communal, les conseillers communaux et du CPAS vous invitent le vendredi 24 octobre 2014 à 19h à la Maison de Village des Flaches, rue Paganetti.

Dans un souci de bonne organisation, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence, soit en envoyant un mail avant le 15 octobre 2014 à l'échevin de la Famille ([gwautelet@gerpinnes.be](mailto:gwautelet@gerpinnes.be)), soit en téléphonant au 071/50.90.05.

### SAISON DE CHASSE 2014-2015 – DATES DES BATTUES

Bois du Tournibus : les 11 et 25 octobre, 15 et 22 novembre et 20 décembre 2014.

Bois de Gerpinnes : les 25 octobre et 29 novembre 2014.

## RENTREE SCOLAIRE

### Pour un retour à l'école en toute sécurité, attachons la ceinture !

A l'approche de la rentrée scolaire, la police locale Germinalt tient à vous rappeler quelques règles élémentaires de sécurité, notamment sur l'importance d'attacher la ceinture de sécurité.

#### Petits trajets

Lors de la rentrée scolaire, de nombreux parents emmènent leurs enfants en voiture à l'école. Mais tous les enfants ne sont pas protégés de manière optimale. Un récent sondage effectué par l'IBSR montre qu'une personne sur cinq transportant des enfants en voiture ne les attache pas toujours correctement. Parcourir de petites distances à une faible vitesse peut déjà être mortel car un accident à 50 km/h correspond à une chute de 3 étages ! La ceinture ou un siège-enfants est donc d'une importance vitale même pour de petits trajets comme sur le chemin de l'école.



#### Conseils pratiques pour une année scolaire en toute sécurité

- Apprenez à votre enfant à toujours attacher sa ceinture. Veillez à ce que s'attacher devienne une habitude, ainsi vous pourrez également être sûr que votre enfant boucle sa ceinture spontanément lorsqu'il circule en voiture avec d'autres personnes.
- Bouclez toujours votre ceinture : il est difficile d'obliger votre enfant à s'attacher si vous ne le faites pas vous-même.
- Si vous vous rendez à l'école en voiture, veillez alors à ce que chacun porte toujours la ceinture, même pour de petits trajets.
- Installez le dispositif adapté pour tous les enfants de moins d'1,35 m que vous transportez.
- Portez vous-même la ceinture de sécurité ! Votre enfant suivra plus facilement votre bon exemple.
- **Ne vous stationnez pas n'importe où !** La sécurité des autres, notamment des piétons, est aussi importante que la vôtre ou celle de vos enfants. Il est par exemple interdit de se garer sur les trottoirs, les passages pour piétons, dans le sens contraire de la marche ou encore à tout endroit où il est susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route.
- Rentrée des classes rime souvent avec retour des embouteillages. Sur la route, restez cool et courtois ! C'est la meilleure façon d'arriver entier au boulot ou à la maison !



#### Opération Rentrée paisible

A l'occasion de la rentrée des classes, la police locale Germinalt assurera une présence régulière aux abords des écoles se trouvant sur son territoire, à travers l'opération Rentrée paisible.

Les comportements inadéquats ou à risques seront relevés, voire verbalisés.

En dehors de la rentrée des classes, la police locale Germinalt effectue très régulièrement des actions visant la lutte contre le non-port de la ceinture de sécurité ou l'utilisation du téléphone portable au volant, autre fléau sévissant sur nos routes.

En ce qui concerne la zone de police Germinalt, la voiture-tonneau sera présente à Gerpinnes le 5 novembre. Si vous apercevez la voiture-tonneau, n'hésitez pas à vous arrêter. C'est bien sûr

gratuit et les policiers seront ravis de vous démontrer l'utilité de porter la ceinture de sécurité ! Vous en sortirez entier et convaincu !

## ALCOOLIQUES ANONYMES

### Problèmes d'alcool ? Les alcooliques anonymes peuvent vous aider. Rejoignez-nous à Gerpinnes

Nos réunions sont fréquentées par des alcooliques rétablis ou en voie de rétablissement. L'anonymat est un des piliers de notre mouvement. Pour exemple, dans le grand Charleroi et alentours, nous avons plus d'une quarantaine de groupes et environ 220 pour la partie francophone du pays. OUI ! On peut vivre sans alcool et être heureux, mais seul, c'est très difficile. Un alcoolique sera mieux compris par quelqu'un qui est passé par là et qui a surmonté cette maladie. Parce que

c'est une maladie ! On n'en guérit pas, mais on peut se stabiliser et vivre bien, se reconstruire une vie qui en vaut la peine.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

- Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des A.A. Les A.A. ne demandent ni cotisation, ni droit d'entrée. Nous nous finançons par nos propres contributions.

- Les A.A. ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement ; Ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.
- Notre but premier est de demeurer abstinent et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

**AA.Gerpinnes** : rue Edmond Schmidt 1  
Réunion: lundi de 20h00 à 22h00  
Permanence téléphonique : **078/152556**  
Permanence de Charleroi : 071/324668

## CPAS

### UN LOGEMENT DE RAPPORT SANS SOUCIS

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous souhaitez mettre en location, mais vous craignez les problèmes, les locataires indécents et les mauvais payeurs. Vous pouvez éviter ces difficultés et bénéficier d'avantages légaux en confiant la gestion de votre bien à l'AIS. Une condition préalable : accepter de percevoir un loyer modéré. Contacts : tél. : 0495 455 717 ou 0499 39 62 01.



## LES AIDES AUX PERSONNES DANS LA COMMUNE DE GERPINNES

Votre Situation	Vos Besoins	Organisme à contacter	Tarif et Mode de Paiement
Pensionné BIM ou OMNIO et/ou handicap à plus de 66% BIM ou OMNIO et conditions de revenus dans tous les cas.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jardinage, tonte de pelouse ; taille de haies, évacuation de déchets verts.</li> <li>- Petits dépannages domestiques.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>CPAS<sup>1</sup></b></p> <p>N.B. : Le CPAS utilise son propre matériel</p>	<p><b>Tarif horaire :</b> De 3,50 € à 15,00 € par heure et par ouvrier.</p> <p><b>Enquête sociale préalable</b></p>
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repassage.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>CPAS<sup>1</sup></b></p>	<p><b>Tarif :</b> 6,00 € ou 12,00 € la manne – 1,50 € la chemise</p>
BIM/OMNIO Handicap à plus de 66% Pensionnés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tâches ménagères.</li> <li>- Service de maintien à domicile.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>CPAS<sup>1</sup></b></p> <p>N.B. : Le CPAS utilise son propre matériel Service Aide Familiale Coordination et soins à domicile</p>	<p><b>Tarif horaire :</b> De 1,39 € à 7,81 €</p> <p><b>Enquête sociale préalable</b></p>
Personne de plus de 60 ans ou handicap ou maladie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repas chauds à domicile.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>CPAS<sup>1</sup></b></p>	<p><b>Prix unitaire :</b> De 3,00 € à 7,00 €</p>
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garde d'enfant.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>CPAS<sup>1</sup></b></p> <p>Service des Accueillantes conventionnées</p>	<p>En fonction des revenus des parents et des barèmes ONE (déduction fiscale)</p>
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre et rédiger un courrier.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>CPAS<sup>1</sup> et A.L.E.<sup>4</sup></b></p> <p>Ecrivain Public</p>	<p>Gratuit</p>
BIM/OMNIO Besoins spécifiques <b>Enquête sociale préalable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacements médicaux, administratifs, alimentaires, de courtoisie, dans un rayon de 20 km maximum.</li> <li>- Taxi avec rampe pour personne à mobilité réduite.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>CPAS<sup>1</sup></b></p> <p>Taxi social</p>	<p>Le coût de ce service est fixé à 2,40 € pour les trajets inférieurs ou égaux à 8 km. Les kilomètres supplémentaires seront facturés 0,30 €/km.</p>
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garde d'enfant.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Le Jardin des Bout'choux<sup>2</sup> et les Gamins d'Aujette<sup>3</sup></b></p>	<p><b>Forfaits :</b> 25,00 € la journée 18,00 € la demi-journée</p>
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jardinage, pelouse, haie ;</li> <li>- Aide administrative ;</li> <li>- Accompagnement ;</li> <li>- Horticulture/Agriculture ;</li> <li>- Petits travaux de réparation domestique.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>A.L.E.<sup>4</sup></b></p> <p>L'A.L.E. ne dispose pas d'outillage. Les frais de déplacement sont à charge de l'utilisateur au-delà de 5km aller (tarif : 0,30 €/km).</p>	<p><b>Chèques A.L.E.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6,45 €/h de travail (déduction fiscale de 30 à 40%)</li> <li>- 5,95 €/h de travail pour les personnes VIPO (non déductible)</li> <li>- 6,45 €/h de travail pour les écoles et A.S.B.L.</li> <li>- Droit d'inscription 7,45 € sauf VIPO</li> </ul>
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répét de l'accompagnant d'une personne handicapée, âgée de moins de 65 ans.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>CPAS<sup>1</sup></b></p> <p>Avec Aides et Soins à Domicile</p>	<p><b>Forfaits :</b> 26 € l'heure en journée et un forfait de 50 € par nuit</p>
Sans importance	Location de matériel sanitaire (fauteuil roulant, lit électrique et/ou avec perroquet, chaise percée, tribune,...)	<p style="text-align: center;"><b>CPAS<sup>1</sup></b></p>	<p><b>Location :</b> De 3,00 € à 20,00 € moyennant le paiement, au préalable, d'une caution</p>
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garde à domicile d'un enfant malade âgé de moins de 12 ans.</li> <li>- Aide-ménagère.</li> <li>- Nettoyage intérieur.</li> <li>- Repassage au domicile du particulier.</li> <li>- Centrale de repassage.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>PICOBEL'EAU<sup>5</sup></b></p>	<p><b>Titre-Services</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9,00 €/h de travail (déduction fiscale de 30 %)</li> <li>- Réservé aux particuliers</li> <li>- Inscription gratuite</li> </ul>

<b><sup>1</sup>CPAS</b> rue des Ecoles, 31	<b><sup>2</sup>Le Jardin des Bout'choux</b> Rue Trieu du Charnoy, 1B	<b><sup>3</sup>Les Gamins d'Aujette</b> Rue Alfred Thiébaud, 36	<b><sup>4</sup>A.L.E.</b> rue Albert Bernard, 13	<b><sup>5</sup>PICOBEL'EAU</b> rue Albert 1er, 5a
tél. : 071/50.29.11 fax : 071/50.22.10	tél. : 0494/68.01.43	tél. : 0471/88.05.74	Tél. : 071/33.09.59 fax : 071/65.06.44	Tél : 0474/28.35.50
du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00	du lundi au vendredi de 06h30 à 18h30	du lundi au vendredi de 06h00 à 18h00	le mercredi et le jeudi de 09h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 (juillet et août jusqu'à 15h00) le vendredi sur convocation et rendez-vous	du lundi au vendredi de 08h00 à 17h30

Les prochaines consultations auront lieu le 2 septembre et le 7 octobre 2014 de 17h00 à 19h00. (Pas de permanence en août.)

**COCCINELLE, SERVICE D'ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES**

Vous cherchez une personne de confiance et de qualité pour accueillir votre enfant de 0 à 3 ans durant vos journées de travail ? Le service COCCINELLE du CPAS est là ! Notre service est agréé pour 25 accueillantes, réparties sur l'entité de Gerpinnes, dont un lieu de co-accueil. Vous souhaitez devenir accueillante conventionnée à domicile ? Nous recherchons en permanence de nouveaux milieux d'accueil.

Pour tous renseignements et inscriptions :  
 071/27 67 44 (Mme Vandergeeten), inscription enfant(s)  
 071/27 67 47 (Mme Demeyer), devenir accueillante  
 071/50 29 11 (CPAS)



*SOCIAL*

**CARNET ROSE**

Gehu Jade	de Gerpinnes	née le 11/04/2014	Sigona Gabriele	de Loverval	
Bertrand Léonille	de Gerpinnes	née le 12/04/2014		né le 14/05/2014	
Jacqy Timeo	de Villers-Poterie	né le 20/04/2014	Gillain Raphaël	d'Acoz	né le 23/05/2014
Ducoffre Simon	de Villers-Poterie	né le 20/04/2014	Slock Emilie	de Villers-Poterie	née le 02/06/2014
Berteaux Théo	de Villers-Poterie	né le 23/04/2014	Massard Juliette	de Gerpinnes	née le 03/06/2014
Bodson Ava	d'Acoz	née le 23/04/2014	Moyen Chloé	de Villers-Poterie	née le 05/06/2014
Quinzin Hannah	de Gerpinnes	née le 28/04/2014	Moyen Isaac	de Villers-Poterie	né le 05/06/2014
Nguyen Hoang	de Gerpinnes	né le 01/05/2014	Pierret Augustin	de Gerpinnes	né le 11/06/2014
Curati Leandro	de Gerpinnes	né le 02/05/2014	Ferreira Pinto	de Gerpinnes	né le 16/06/2014
Van Buyten Lylou	de Loverval	née le 02/05/2014	Jennis Lucie	de Gougnyes	née le 17/06/2014
Gallo Elisa	de Gerpinnes	née le 05/05/2014	Gérard Valentin	de Villers-Poterie	né le 18/06/2014
Mincke Gabriel	de Gougnyes	né le 12/05/2014	Bavay Sofiane	de Gerpinnes	né le 23/06/2014
Calomme Lucie	de Gerpinnes	née le 12/05/2014			



**CARNET LILAS**

Rousselet Noël Michel Ghislain	de Gerpinnes	décédé le 16/04/2014
Lepage Roland, époux de Wautelet Anne	d'Acoz	décédé le 16/04/2014
Douchamps Félicie, veuve de Duquesne Albert	de Loverval	décédée le 18/04/2014
Nenin Fortuné, époux de Devreux Christiane	de Gerpinnes	décédé le 18/04/2014
Fontaine Christian, époux de Harvent Thérèse	de Loverval	décédé le 21/04/2014
Fauconnie Marie	d'Acoz	décédée le 30/04/2014
Stroobants Andrée, épouse de Sainte Michel Eugène	de Villers-Poterie	décédée le 03/05/2014
Henrot Michel, époux de Dochain Mariette	de Gerpinnes	décédé le 06/05/2014
Empain Fernande	de Gerpinnes	décédée le 07/05/2014
Créer Marcel, veuf de Benoit Andrée	de Loverval	décédé le 08/05/2014
Baufay Patrick, époux de Dauchy Monique	de Gerpinnes	décédé le 10/05/2014
Herr Ferenc, époux de Laplanche Francine	de Gerpinnes	décédé le 17/05/2014
Colella Térésa, veuve de Colonna Francesco	de Villers-Poterie	décédée le 21/05/2014
Lukalu Norbert, veuf de Gerardin Jacqueline Jeannine	de Gerpinnes	décédé le 26/05/2014
Bogaerts Lucien, époux de Kamps Josianne	de Loverval	décédé le 29/05/2014
Istas Martial, veuf de Rigaux Rosa	de Gougnyes	décédé le 29/05/2014
Ficherouille Fernand, époux de Mernier Jacqueline	de Loverval	décédé le 30/05/2014
Lesne Jacques, veuf de Lechien Paulette	de Gerpinnes	décédé le 01/06/2014
Wauthy Céline, veuve de Geniesse Etienne	de Gerpinnes	décédée le 02/06/2014
Valour Clotilde, épouse de Hiernaux Léopold	de Loverval	décédée le 03/06/2014
Wathelet Gisèle, épouse de Paduwat Jean	d'Acoz	décédée le 09/06/2014
Lorent Jean-Marie, époux de Saint-Ghislain Bernadette	de Gerpinnes	décédé le 14/06/2014
Quinzin Yves	de Loverval	décédé le 20/06/2014
Demuyne Raphaël, époux de Gilles Lucienne	d'Acoz	décédé le 21/06/2014
Bousette Francine, veuve de Eloy Joseph	d'Acoz	décédé le 23/06/2014
Fortan Michel, époux de Monfils Arlette	de Gerpinnes	décédé le 25/06/2014
Evlard Lucienne, épouse de Mulken Jean	d'Acoz	décédée le 27/06/2014
Biebuyck Camill, veuf de Demanet Jeanne	de Gerpinnes	décédé le 30/06/2014
Dumont Bernard, époux de Muzette Martine	d'Acoz	décédé le 02/07/2014







## TEST DE VUE

Test de la vue pour les enfants de 18 mois à 3 ans : le mardi 2 septembre 2014 de 9h à 17h à la consultation ONE de Gerpinnes, sur rendez-vous auprès de Marylène Boulanger 0499/57.27.17 de 9h à 18h du lundi au vendredi.

## BABY-FOIRE GERPINNES

Samedi 25 octobre 2014 de 9h00 à 14h30 – Lieu : COLLEGE SAINT-AUGUSTIN : Entrée par la Rue Château d'En-Bas. Vêtements de 0-16 ans – jouets, bandes dessinées, matériel de puériculture,... Possibilité de restauration (sandwiches-tartes) – bar Venez nombreux faire de bonnes affaires... Pour les personnes désirant venir vendre : Réservations le mardi 16/09/2014 à 9h au 0499/57.27.17 auprès de Marylène Boulanger, infirmière ONE (Gerpinnes). Priorité est donnée aux familles fréquentant la consultation de Gerpinnes. Emplacement de 2 mètres : 6 euros. Table de 1,20 mètre : 7 euros. Table de 1,80 mètre : 8 euros.

## CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS – ACTION « BOUCHONS »

Belle mobilisation de la population pour l'action Bouchons ! Grand merci à tous.

Opération lancée à l'initiative du Conseil communal des Enfants, la collecte de bouchons s'est tenue pendant un mois sur notre entité. L'objectif de nos conseillers juniors était de rassembler un maximum de bouchons pour les remettre à l'asbl Centre Belge pour Chiens-Guides (CBCG) et ainsi soutenir leur action auprès des personnes à acuité visuelle réduite.

**Résultats de l'opération :** Environ 40 grands sacs, soit environ 400 kg, ce qui représente au total 160.000 bouchons !

Le revenu de cette action sera utilisé pour l'achat de jouets pour les chiots.

Grâce à l'aide d'un chien-guide, les personnes à acuité visuelle réduite sont plus indépendantes, plus détendues mais, surtout, elles peuvent se déplacer plus vite et en sûreté. Un chien-guide permet d'éviter les obstacles : des sacs poubelles, des bicyclettes, des voitures mal garées, des travaux inattendus. Un chien-guide cherche sur demande un passage piéton, une porte, un escalier, etc. L'intégration des personnes non-voyantes est grandement facilitée par l'aide d'un chien-guide.



Plan de Cohésion sociale, Téléphone : 071/50 90 21 ou 22 – 0474/69 65 88, Email : pdruszcz@gerpinnes.be  
Cécile CHARLIER,  
Coordinatrice Accueil

Temps Libre : 071/50.90.24 ou 0491/71.92.61 -  
ccharlier@gerpinnes.be



## MAISON DE LA LAICITE

**M.L.E.G : 3, place Brasseur, Loverval**

**Nos activités permanentes**

Tables de conversation en anglais, italien, gymnastique du dos

Les cours reprendront en septembre

Le cours d'italien reprendra le 29 septembre

**Café littéraire :** le 3e vendredi du mois à 14h30

Pas de café littéraire en septembre

**Le 25 octobre à 20 h,** Michèle Michaux présentera le 3e volume : « la longue marche » de Bernard Olivier

Concert Chanson française autour de Serge Gainsbourg par le groupe « initiales S.G » composé de A. Belle , C. Ketels et F. Gobessi. Venez vibrer à l'écoute des plus belles chansons de Gainsbourg revisitées de manière originale

Le 2e et le 4e mardi du mois : **Scrabble duplicate de 14 à 17 h**

La première séance débutera le 23 septembre

**Initiation à la marche nordique :** dans le courant de septembre : module de 6 séances le dimanche matin.

Adresse du nouveau site : [www.laicite-gerpinnes.be](http://www.laicite-gerpinnes.be)

Tél. : 071/213933 – 071/501002 – 071/502372

## STAGE DE FOOT DU F.C. GERPINNES

Date : Semaine 35 : du lundi 25 août au vendredi 29 août

Stage de football pour débutants et non débutants de 5 à 15 ans

Horaire : de 9h00 à 16h30 (possibilité de garderie à partir de 8h30)

Prix : 18 euros par jour (Inclus : le repas chaud à midi ainsi que les collations à 10h00 et 16h00)

Inscription : Au secrétariat du Club à la rue Paganetti, 19B, 6280 Gerpinnes (Tél. : 071/50.48.84 – 071/22.08-80 –071/21.32.39 – Email : lenagregory@yahoo.fr – Voir le site : <http://fc-gerpinnes.e-monsite.com/>)

Sous le patronage de l'administration communale de Gerpinnes et l'échevinat des sports.

## LA P'TITE PASTO

**La P'tite Pasto, une activité parent-enfant pour les 5 ans et moins** ([www.laptitepasto.com](http://www.laptitepasto.com))

A La P'tite Pasto, nous voulons avant tout avoir du plaisir ! Chants, dessins, bricolages, contes, mimes, danses, jeux permettent d'explorer différents thèmes de la vie des tout-petits :

*Bonjour ! Quel est ton nom ? – Merci pour tout ! – Ma famille, je l'aime ! Vive les amis ! – etc.*

Dans un langage adapté à son âge, l'enfant découvre les merveilles de la famille, de la nature, de l'amitié et il est doucement introduit à la présence de Dieu et aux grandes valeurs chrétiennes. L'enfant ne vient pas seul, il est accompagné d'un adulte (papa, maman, grands-parents ou autres)

**Samedi 4 octobre 2014 de 15h à 17h** au Cercle Saint-Michel, Place des Combattants, Gerpinnes.

Informations et inscriptions soit par courrier, soit par téléphone, soit par mail :

**Rita Buissart**, 2, rue de Presles, 6280 Villers- Poterie. Mail : [chantrennerita@yahoo.fr](mailto:chantrennerita@yahoo.fr)

**Michelle de Haes**, tél : 071 50 54 48. Adresse mail : [michelledehaes@gmail.com](mailto:michelledehaes@gmail.com)

# ENSEIGNEMENT



## ECOLES COMMUNALES DE GERPINNES

Cette année, les écoles ont multiplié les activités afin de permettre aux enfants de vivre des expériences enrichissantes dans divers domaines.

### Les relations humaines :



Leçon de tolérance dans un esprit de respect et de partage avec la visite des divers lieux de culte.



Classes de neige en Italie et échanges entre une école des villes et une école des champs à Hymieé

### L'art



- Participation à l'exposition Henry Deglume.
- La fête des mères en peintures à Gougnyes.
- Réalisation de costumes et accessoires pour le carnaval des princes et princesses à Gougnyes.
- Ateliers théâtre à Hymieé

### Le sport

- Vélo parrainé sur la place d'Hymieé.
- Cross inter-scolaire

## ENSEIGNEMENT COMMUNAL DE GERPINNES

# L'EXCELLENCE POUR TOUS !

EN SECTIONS MATERNELLE ET PRIMAIRE

**Ecole communale Hésal DEGIURE**  
 Direction : FROUVILLE Mireille  
 071/50.27.92    0473/67.29.99



**LES TIRCHIES**

**LAUSPRELLE**  
 Ecole communale Odette PIRREZ  
 Direction : VAN RAEMDONCK Laurence  
 071/50.28.48    0474/28.23.20



**HYMIEE**  
 071/50.20.65



**Ecole communale - Les ORRIOTIS -**  
 Direction : VERCAEMEN Audele  
 0474/55.07.38



**GOUGNIES**  
071/50.35.33

Tous les jours :

accueil de 06 h. 30 à 18h.30

Activités le mercredi après-midi

Secrétariat de l'Enseignement : Isabelle MOINEAUX  
 ☎ 071/50.27.92 - @ : egerpi@skynet.be

Echevinat de l'Enseignement : Laurent DOUCY  
 ☎ 0475/37.80.60 - @ : ldoucy@gerpinnes.be

Les écoles de quartier = une pédagogie différente appropriée à chaque profil d'élève.



## PNEUS, JANTES, ENTRETIEN

- 12 MOIS DE GARANTIE GRATUITE SUR VOS PNEUS (\*)
- PAYEZ VOS PNEUS ET JANTES EN 12 OU 24 MENSUALITÉS (\*)
- STOCKAGE DE VOS PNEUS HIVER ET ÉTÉ SUR PLACE
- PARTENAIRE AGRÉÉ DE TOUTES LES SOCIÉTÉS DE LEASING
- AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

ROUTE DE PHILIPPEVILLE 55 – 5651 TARCENNE

(\*) 11 mois maximum, à condition de renouveler vos pneus tous les ans.



071 61 41 90 • TARCENNE@SPEEDTYRES.BE • WWW.SPEEDTYRES.BE

## CENTRE CULTUREL DE GERPINNES

Rue de Villers, 61 à 6280 Gerpennes (Lausprelle) – Tél. 071.50.11.64 ou 0475.48.61.26 – Fax 071.50.13.83

[info@gerpinnes.tv](mailto:info@gerpinnes.tv) - [www.gerpennes.tv](http://www.gerpennes.tv)



### VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE...

Le Centre culturel commencera prochainement un travail d'analyse partagée... avec vous si vous le souhaitez. Si vous désirez participer à ce travail, communiquez vos coordonnées au Centre culturel... nous vous informerons de la suite du travail.

### COMMÉMORATIONS DE LA GUERRE 14-18 À ACOZ.

#### - Messe commémorative

Le dimanche 24 août

Les cérémonies de commémoration de la guerre 14-18 débiteront par un office religieux en l'église d'Acoz le dimanche 24 août 2014. Une messe sera célébrée en compagnie de la fanfare d'Acoz et de la Marche d'Acoz. Une cérémonie solennelle pour se souvenir des événements tragiques survenus à Acoz voici un siècle.



#### - Exposition à l'Eglise d'Acoz - Du 26 septembre au 12 octobre

Durant quelques jours, l'église d'Acoz accueillera une exposition consacrée à la guerre 14-18 reprenant photos, archives, objets divers. Cette exposition sera accessible aux écoles en semaine (uniquement sur réservation) et ouverte au public les week-ends de 10h à 18h.

**Entrée gratuite**

#### - Conférence du Professeur Axel Tixhon - Mercredi 8 octobre à 19h30

Axel Tixhon, historien, professeur d'histoire à l'Université de Namur, expert de la première guerre mondiale, tiendra une conférence le mercredi 8 octobre au Centre culturel de Gerpennes sur le thème "Août 1914 entre Sambre et Meuse". Réservez vite votre place afin d'écouter cette conférence passionnante.

**Entrée : 5 euros**

#### - J'ai rencontré un héros -

Séances scolaires et tout public - Jeudi 9 octobre 2014 à 10h15, 13h15 et 20h00

À la suite du décès de sa grand-mère, François, un avocat de 30 ans, doit vider la maison familiale qui va être vendue. Alors qu'il trie les vieilleries dans le grenier, les souvenirs refont surface au fil des objets qu'il sort des malles. Peu à peu, il se remémore l'image de Louis, l'arrière-grand-père, le héros familial mort en 1918. Il aurait presque 120 ans aujourd'hui.

À l'aide de lettres, de cartes postales, de poèmes écrits à l'époque, il renoue le dialogue avec son arrière-grand-père disparu. Leur dialogue ne manque pas de comique, de nostalgie, d'émotions et de questions sur la mémoire, l'histoire, l'héroïsme...

Mêlant théâtre d'objets et manipulation d'une marionnette à taille humaine, ce spectacle sera proposé aux écoles de Gerpennes afin d'emmener les élèves, l'espace de quelques minutes, dans le souvenir des temps forts de la première guerre mondiale.

Ce spectacle poignant et émouvant sera également proposé le soir à 20h au Centre culturel de Gerpennes. Une séance tout public afin de clôturer les commémorations 14-18 à Acoz.

**Interprète : Simon FIASSE - Entrée : 7 euros**



### ATELIER DJEMBÉ

Un module d'initiation est programmé, pour les débutants, chaque mardi de 17h45 à 18h45 (à l'exception des vacances scolaires).

Pour les plus expérimentés, les ateliers auront lieu chaque mardi de 19h00 à 20h15 (à l'exception des vacances scolaires).

**Tarif : 33 euros pour 6 cours.**



### ATELIER SCRAPBOOKING

**Le jeudi 11 septembre de 17h30 à 20h30**

Nombre limité de participants – réservation indispensable  
**Tarif : 17 euros (matériel compris)**



### ATELIER ART FLORAL

**Les samedis 6 septembre et 4 octobre de 10h à 13h**

Nombre limité de participants – réservation indispensable  
Horaire : les samedis de 10 à 13h (sous réserve)  
**Tarif : 20 euros par atelier (fleurs comprises).**

### ATELIER DANSES LATINES

(à l'exception des vacances scolaires)

**A partir du mercredi 10 septembre 2014**

Horaire : tous les mercredis de 17h45 à 19h00 (à l'exception des vacances scolaires)  
**Tarif : 33 euros pour 6 cours.**

### CATALOGUE DES ASSOCIATIONS

Cher(e)s responsables de comités, En 2015, l'Administration communale et le Centre culturel de Gerpennes projettent de rééditer en partenariat le catalogue des associations de l'entité dans le but de mieux les promouvoir auprès de l'ensemble de la population.

Afin que ce guide soit le plus complet possible, nous aurions besoin d'informations précises concernant votre association : Nom de l'association, Descriptif (historique, équipe, activités), Coordonnées (Adresse, personne de contact, téléphone, mail, site internet).

Pour des raisons techniques, nous vous demandons que ces informations soient reprises sous forme de texte ne dépassant pas 1000 caractères\* (espaces compris). Vous pouvez également nous envoyer quelques photos afin que nous puissions illustrer votre texte (sous réserve de la place disponible). Adressez le tout au format « word » en pièce jointe d'un courriel à l'adresse [silvana@gerpinnes.tv](mailto:silvana@gerpinnes.tv) ou transmettez un document dûment complété avec tous les renseignements au Centre culturel de Gerpinnes (Rue de Villers, 61 - 6280 Gerpinnes) **avant le 1er janvier 2015**. Passé ce délai, il ne nous sera plus possible de garantir l'insertion de vos informations.

Attention : l'Administration communale et le Centre culturel déclinent toute responsabilité si les informations publiées dans le guide ont été modifiées au sein des comités (conflits de comité, démission, etc.) après la date d'impression.

Comment communiquer vos informations ? Au Collège des Bourgmestre et Echevins ou au Centre Culturel :

- Annonce reprenant maximum 1000 caractères, chaque tiret correspondant à un caractère.
- Catégorie de l'association : Culture, Enfants, Entraide, Environnement, Fêtes communales, Folklore, Loisirs, Mémoire, Musique, Santé, Seniors, Sport, Théâtre, Tourisme.
- Nom de l'association.
- Contact (adresse, personne de contact, téléphone, mail, site internet).

### **TAYETTES DE GERPINNES**

NOUVEAU - TAYETTES DE GERPINNES - DANSES WALLONNES 1900

Depuis quand ? Octobre 2013.

**OBJECTIFS ?** - diffuser et faire connaître notre patrimoine culturel wallon par la danse et la musique tout en se retrouvant entre amis pour passer de bons moments ensemble ; - respecter l'authenticité historique dans le choix de nos costumes.

**Où ?** ACOZ - SALLE POULEUR - RUE DES ECOLES

**Quand ?** Tous le mardis de 19h30 à 21h30

### **ACTIVITES FUTURES**

- début août : participation à la fête de la moisson et du pain organisée par le RSI de Gerpinnes.
- 22, 23 et 24 août : participation au spectacle sons et lumières de FLORENNES (danses et figurations)
- fin août : animation dans le site de l'ABBAYE D'AULNE à LANDELIES

**Contact :** HERMAL Christine, Présidente, rue de l'Astia, 19, 6280 GERPINNES - 0478 555 420 - 071 50 56 84

VENEZ NOUS REJOINDRE ET PARTICIPER A NOS ACTIVITES.

### **RAPPEL**

Notre bureau d'information est ouvert du lundi au vendredi de 9h

à 12h30 et de 14h à 17h (sauf activité extérieure). L'information est aussi accessible via le site internet : <http://www.rsi-gerpinnes.be> , par E-mail : [info@rsi-gerpinnes.be](mailto:info@rsi-gerpinnes.be) ou par téléphone au 071/501485.

### **Journées du patrimoine les 13 et 14 septembre 2014**

#### **1914 : Gerpinnes en guerre(s)**

Pour commémorer cette période terrible de l'Histoire mondiale et locale, l'ASBL ICE et le RSI organiseront les 13 et 14 septembre de 10h à 13h et de 14h à 17h une exposition de documents et d'objets d'époque qui permettront au visiteur de mieux visualiser ce qui fut un été sanglant pour toute l'entité.

Août 1914 : les armées allemandes déferlent sur la Belgique, pays pourtant considéré comme neutre. Lors de ces premiers combats, la région gerpinnoise payera un lourd tribut à la frénésie meurtrière des troupes du Kaiser.

Acoz, Gerpinnes, Nalines,... verront les meurtres, pillages, incendies rythmer ces terribles journées de la fin du mois d'août 14.

Durant cette période, la commune de Gerpinnes accueillera au château de la famille de Bruges (actuel Collège Saint-Augustin où se tiendra l'exposition), ainsi que chez les Sœurs françaises, des centaines de blessés rescapés de la bataille de Charleroi.

Le car communal vous conduira au départ de l'exposition, sur les lieux de mémoire et vestiges de la Grande guerre. Départ toutes les heures trente avec guide.

En collaboration avec l'Administration communale et la Communauté éducative du Collège Saint-Augustin de Gerpinnes.

Renseignement et réservation : RSI Gerpinnes : 071/501485.

**Fête du potiron : 26 octobre 2014** : Découvertes de stands aux couleurs de l'automne, marché aux potirons, artisans, restauration, dégustation de bière et de pralines au potiron. Plus de renseignements sur [www.rsi-gerpinnes.be](http://www.rsi-gerpinnes.be)

#### **Marché de Noël : Les 12, 13 et 14 décembre**

Le traditionnel marché de Noël prendra place sur l'esplanade de l'ancienne scierie Daffe sous un chapiteau chauffé. Les exposants de productions typiques de circonstance peuvent prendre contact avec le RSI. D'autres informations dans le prochain bulletin communal.

#### **Découverte promenade**

**Gerpinnes au fil du temps** : De mars à octobre au départ de la place des Combattants parcourez l'histoire de Gerpinnes en vous faufilant à travers ses ruelles. Visitez l'église et sa tour fortifiée du XIIe s., sa crypte et le trésor de sainte Rolende, son musée des Marches, la villa romaine, le moulin banal, ses châteaux et son jardin naturel,... La visite se clôture par la dégustation de produits du terroir gerpinnois. Réservation au bureau du RSI.

**Loverval : perles d'Art-déco** : Une balade dans le temps et les espaces verts. Découvrez les villas de l'époque, le monde des architectes Depelsenaire ou des frères Leborgne. Les vies de Talara De Keloucka, Fred Astaire ou Al Capone, dignes représentants des gay Twenties, n'auront plus aucun secret pour vous.

Visites commentées par Eddy Piron en Français, Anglais, Néerlandais, Allemand, Japonais. Réservation au bureau de RSI.

**Gerpinnes en calèche** : Tous les samedis de mai à septembre, un parcours d'environ 20 km en calèche vous permettra de découvrir les villages de l'entité de Gerpinnes. Un panier gourmand composé de produits du terroir composera votre pique-nique.

Rendez-vous au Haras du Fagnet (rue du Fagnet, 73 à 6280 Gerpinnes) à partir de 10h00. Retour prévu vers 16h30. Visite : min 2 pers - max 8 pers - Rens. : 0472/362570.

**Promenades découvertes** : Vous pouvez obtenir gratuitement les 6 fiches promenades « découvertes » de l'entité au bureau du syndicat d'initiative ou les télécharger sur notre site WEB. Une belle façon de (re)découvrir notre région !

#### **SITE WEB DU R.S.I. DE GERPINNES**

Vous recherchez des informations (associatives, historiques, administratives ou commerciales) sur l'entité de GERPINNES, consultez le site Web du Royal Syndicat d'Initiative : <http://www.rsi-gerpinnes.be> . Ce site peut être un moyen de promotion **gratuit**. **Les associations gerpinnoises, les artisans** peuvent y placer les renseignements les concernant. Pensez à actualiser vos informations !

Il suffit d'envoyer un mail à [info@rsi-gerpinnes.be](mailto:info@rsi-gerpinnes.be) ou de contacter le Syndicat d'Initiative.

suite page n°17



# SERVICES DISPONIBLES AUX PERSONNES

## 1. LE SERVICE DÉPANNAGE

Entretien des pelouses et des haies, y compris l'enlèvement des déchets.  
Certains dépannages électriques, de chauffage et de sanitaires.

### CONDITIONS :

- Disposer d'un revenu annuel net imposable inférieur ou égal à 16.965,47 € pour les personnes de minimum 60 ans ou certificat médical si moins de 60 ans.
- Disposer d'un revenu annuel net imposable inférieur ou égal à 26.000 € pour les personnes de plus de 80 ans.

### TARIF :

Le tarif est calculé en fonction des revenus mensuels. Il peut s'élever de 3,50 € à 15 € par heure et par ouvrier.



## 2. LE SERVICE REPAS CHAUDS

Le service de repas chauds est assuré tous les jours, à l'exception du samedi et du dimanche.  
Pour le week-end le service fournit des surgelés livrés le vendredi.



Les repas sont confectionnés par le traiteur « LE CASTEL » situé à Pont-De-Loup et comprennent : un potage, de la viande ou du poisson, des légumes, des pommes de terre et un dessert.  
Il est également possible de bénéficier de repas diététiques.

### TARIF :

Le prix du repas varie de 3 à 7 euros selon les ressources de la personne bénéficiaire.

# ÂGÉES DE L'ENTITÉ DE GERPINNES

## 3. LE SERVICE TAXI SOCIAL

Service accessible aux personnes de plus de 60 ans habitant le territoire de Gerpennes et rencontrant des difficultés de déplacement.

L'accès à ce service est également possible au-delà de 16 heures pour les personnes qui suivent un traitement médical lourd.



### CONDITIONS :

- Disposer de revenus imposables de maximum 26.000 € par an ;
- Dérogation possible si présentation d'un certificat médical.

### TARIF :

- Forfait de 2,40 euros pour les trajets inférieurs ou égaux à 8 kms
- 0,30 euros/km pour les trajets supérieurs à 8 kms ;
- 1 euro par quart d'heure d'attente .

## 4. L'AIDE ET SOINS À DOMICILE

Le C.P.A.S. de Gerpennes ne dispose pas d'un service d'aides familiales mais il travaille en collaboration avec le Service Familial de Marcinelle.

### OBJECTIFS :

Ce service a pour objectifs l'aide aux familles, aux personnes âgées et handicapées. Celle-ci peut se manifester par une aide à l'entretien ménager courant, une aide à la vie journalière (ex : courses alimentaires), un accompagnement administratif, psychologique, etc.

### COORDONNÉES :

Avenue Eugène Mascaux 88, 6001 MARCINELLE

Tél.: 071/47.58.78 - Fax : 071/47.58.49



## 5. LE SERVICE REPASSAGE

Le C.P.A.S. assure le repassage de linge.

Pour les personnes à mobilité réduite, il est possible de faire appel au C.P.A.S. afin d'assurer le transport des mannes.

### TARIF :

Le tarif est calculé en fonction du volume de linge contenu dans la manne. Il peut s'élever de 6 à 12 €.

Les chemises, quant à elles, sont facturées à la pièce, soit 1,50 €.



## 6. LE SERVICE LOCATION DE MATÉRIEL SANITAIRE

Le C.P.A.S. de Gerpennes propose un service de location de matériel sanitaire.

Il met à disposition des personnes, des lits médicaux (électriques ou non), des tribunes, des béquilles, des fauteuils roulants, moyennant le paiement, au préalable, d'une caution.

### TARIF :

TYPE DE MATÉRIEL	CAUTION	LOCATION
Béquilles	8 €	3 €
Canne quadripode	8 €	3 €
Chaise percée	20 €	5 €
Lit électrique	100 €	20 €
Lit avec perroquet	40 €	12 €
Perroquet sur pied	18 €	7 €
Pont	8 €	3 €
Porte sérum	13 €	6 €
Rollator	20 €	5 €
Table de lit sur pieds	13 €	5 €
Tribune	15 €	5 €
Fauteuil roulant	50 €	15 €



### HARMONIE ROYALE SAINT-MICHEL

Dimanche 10 août : Marche « St-Martin » à Villers-Poterie

Vendredi 15 août : Marche « St-Roch » à Chastrès pour les « 20 ans » de la Compagnie des Gendarmes

Dimanche 17 août : Marche « St-Roch Et St-Frégo » à Lausprelle

Samedi 13 septembre : Concert « de marches » à Nismes à 17h00

Dimanche 28 septembre : Noces d'Or (matin)

Samedi 04 octobre : Concert Et souper à thème « ITALIEN »

Dimanche 05 octobre : Défilé dans Hymiee en remerciement pour la collecte

Mardi 11 novembre : Sortie patriotique 1914-1918 (10h45)

Samedi 15 novembre : Sainte-Cécile (messe à 18h30)



## Biblio

### BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE GERPINNES

Route de Philippeville, 76 -  
6280 Loverval -  
Bus E, 10 et 451 -

Tél : 071/43 76 55 [bibliogerpinnes@skynet.be](mailto:bibliogerpinnes@skynet.be)

Horaire : mercredi de 15 à 17 heures - samedi de 10 à 12 heures

Pour les dates de fermeture, merci de nous téléphoner ou de consulter notre blog <http://jamais-sans-un-livre.over-blog.com>

### Nos dernières acquisitions

#### Côté adultes

James Dashner, L'épreuve III : le remède mortel ; Veronica Roth, Divergente (vol. I, II et III) ; Natasha Solomons, La galerie des maris disparus ; Francis Dannemark, Aux anges ; Jean-Philipp Sendker, L'art d'écouter les battements de cœur ; Philippe Delerm, Elle marchait sur un fil ; Le Clézio, Tempête ; Frédérique Deghelt, Les brumes de l'apparence ; Katherine Pancol, Muchachas (vol. I, II et III) ; Dany Laferrière, Journal d'un écrivain en pyjama ; Jean d'Aillon, Les aventures de Guilhem d'Ussel, chevalier troubadour : Paris, 1199 ; Jean d'Aillon, Les aventures de Guilhem d'Ussel, chevalier troubadour : Londres, 1200 ; Willy Deweert, Je viendrai ce soir à 9 heures ; Pierre Lemaître, Travail soigné ; Pierre Lemaître, Alex ; Pierre Lemaître, Sacrifices ; Danielle Steel, Colocataires ; Danielle Steel, Paris retrouvé ; Gilles Legardinier, Complètement cramé ; Marie-Alice Claeys, Le souffle du coquelicot ; Laëtitia Milot, On se retrouvera ; Maxime Alterio, Des vies derrière soi.

#### Côté enfants

Andréa Nève, La chasse au dragon ; Catharina Valckx, Coco Panache ; Geoffroy de Pennart, La princesse, le dragon et le chevalier intrépide ; David Melling, Le bisou magique ; Mei Mitsuki, Pourkôa les abeilles ? ; Antoon Krings, Mireille l'abeille.

## SPORT

### MERITE SPORTIF 2014 - APPEL À CANDIDATURES

Le vendredi 14 novembre 2014, à la Maison de Village de Lausprelle, la commune de Gerpinnes décernera les distinctions suivantes :

- Prix du Mérite Sportif
- Prix de l'Espoir
- Prix de l'équipe sportive
- Prix du sportif à mobilité réduite
- Prix de l'équipe sportive à mobilité réduite
- Trophée du Comitard

La performance sportive aura dû être accomplie du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014.

**La date limite de remise des candidatures est fixée au lundi 20 octobre 2014.** Les candidatures seront transmises via le site internet de la commune ou par courrier simple à la commune à l'attention de l'Echevin des Sports (Guy Wautelet, avenue Reine Astrid, 11, 6280 Gerpinnes) ou par mail à [gwautelet@gerpinnes.be](mailto:gwautelet@gerpinnes.be)

#### Le dossier de chaque candidature devra comprendre :

- les références du candidat (nom, prénom, adresse et date de naissance)
- la catégorie (Prix du Mérite Sportif/Prix de l'Espoir/Prix de l'équipe sportive/Prix du sportif à mobilité réduite/Prix de l'équipe sportive à mobilité réduite/Trophée du Comitard)
- la performance détaillée qui a suscité la demande (des coupures de presse pourront être jointes)
- une photo individuelle ou une photo de l'équipe

Le règlement du Mérite sportif peut être consulté sur le site communal ([www.gerpinnes.be](http://www.gerpinnes.be)). Les comités, entraîneurs, journalistes, sympathisants sont invités à proposer des candidatures.

### FOOTBALL - F C GERPINNES

#### INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2014-2015

Si vous souhaitez vous inscrire pour la prochaine saison, veuillez vous adresser, pour tout renseignement, au secrétariat du Club, Rue Paganetti, 19b, à 6280 GERPINNES (Tél. : 071/50.47.84), les mercredis et vendredis à partir du 15 août 2014.

# NATURE ET ENVIRONNEMENT

## CALENDRIERS DES DIFFÉRENTES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

Petit rappel :

- **Les collectes commencent dès 6 h du matin** → Sortez vos déchets la veille du jour du passage au plus tôt à 18 heures ou le jour même pour 6 h au plus tard. Veillez à déposer vos déchets de manière visible, accessible et sans gêner la circulation.
- Les collectes non terminées le jour prévu seront achevées le jour ouvrable suivant.
- En cas de travaux sur la voirie, déposez vos déchets en début de chantier.

### A) Collectes hebdomadaires des déchets résiduels et fermentescibles :

Les collectes hebdomadaires des immondices (conteneur gris) et des déchets organiques (conteneur vert) sont fixées au mardi pour tous les villages de l'entité gerpinnoise. Les conteneurs peuvent être sortis de manière indépendante. Seul le conteneur rempli est présenté à la collecte. En effet, le nombre de sortie par année est déterminé par le service minimum (compris dans la taxe déchets).

**Attention** : Les conteneurs à puce sont rattachés au domicile et non au ménage. En cas de déménagement, ils doivent rester sur place. Tout comme pour vos différents compteurs de gaz, eau, électricité, vous devrez remplir un document de changement de domicile qui est à votre disposition dans votre administration communale.

### B) Autres collectes sélectives :

Les collectes sélectives sont fixées au mardi (sauf cas particuliers), à raison :

- de deux fois par mois pour les PMC (24 fois par an)
- d'une fois par mois pour le Verre (12 fois par an) et les Papiers - Cartons (12 fois par an)

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Août 2014	Septembre 2014	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014
Sacs bleus PMC	12 - 26	9 - 23	14 - 28	8* - 25	9 - 23
Papiers et cartons	26	23	28	25	23
Verre	26	23	28	25	23

\* = collecte le samedi pour cause de jour férié

## DÉPÔTS VOLONTAIRES AU PARC DE RECYCLAGE

Le parc de recyclage de Gerpinnes est situé : Rue J.J. Piret à Joncret.

### Horaires du parc de recyclage :

(Lundi : jour de fermeture), du mardi au vendredi : de 10h15 à 18h00\* et le samedi : de 09h15 à 17h30\*

\* Il s'agit de l'heure de dernière entrée. La fermeture du parc a lieu 15 minutes après l'heure de dernière entrée.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés pendant l'année 2014.

A l'occasion des jours fériés 2014, le parc de recyclage sera fermé les 15/08, 01/11 et 11/11.



## TAXI-DÉCHETS

Service payant de ramassage à domicile (sur demande) pour certains types de déchets. Renseignements au 071/44.06.84.

## POUR PLUS D'INFOS...

Pour en savoir davantage :

- sur FOST Plus, le tri sélectif à domicile et le recyclage, surfez sur [www.fostplus.be](http://www.fostplus.be)
- sur les collectes sélectives en porte-à-porte, les parcs de recyclage, la prévention et la gestion des déchets, contactez l'I.C.D.I. via le numéro gratuit 0800/94234 ou consultez le site Internet [www.icdi.be](http://www.icdi.be)

## LE JARDIN NATUREL PILOTE DE GERPINNES - PCDN

Au centre de notre entité, un jardin agréable composé uniquement d'essences locales vous invite à la détente et à la découverte grâce aux judicieux conseils prodigués par les membres du cercle horticole.

Le jardin naturel présente les différents biotopes de notre région que constituent les haies, les bosquets, les mares, les prairies, les vieilles souches, les vieux murs, les milieux rudéraux.

**Le 1er et le 3ème samedi du mois, de 14h00 à 17h30** : ouverture du « Jardin Naturel Pilote » de GERPINNES, Rue du Parc Saint-Adrien. Vous pouvez y découvrir toutes les plantes de nos régions avec leurs propriétés, culinaires, médicinales, aromatiques, etc... Vous pourrez également visiter notre stand de démonstration de compostage et y recevoir les renseignements nécessaires à sa réalisation.

**Un GUIDE COMPOSTEUR EST PRESENT le 1er et le 3ème samedi du mois de 15h00 à 16h00 : ENTREE GRATUITE.**

Visite guidée possible en semaine pour écoles et groupes, sur réservation : 071/50.22.28.





# le magnolia



AFFILIE A L'A.S.B.L. Fédération Horticole et de Petit Elevage de l'Entre-Sambre-et-Meuse  
N.E. 456336696 - N° agréation AA.77.717

L'automne approche. Les travaux du jardin sont importants. En participant à nos conférences, vous pourrez en apprendre sur les travaux à effectuer.

**ENTREE GRATUITE** - Invitation cordiale à tous.

Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de la Région Wallonne

Les conférences débutent à l'heure précise.

A chaque conférence une tombola gratuite pour les membres du cercle.

**Section de Gerpinnes** : à 19h30 - Maison de Village de Gerpinnes-Flaches, rue Paganetti.  
Le 12/09/2014 - M. AUGUSTINUS - CULTURES TARDIVES ET HIVERNALES

**Section de Loverval** : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur.  
Le 15/09/2014 - M. AUGUSTINUS - CULTURES TARDIVES ET HIVERNALES

**Section de Villers-Poterie - Gougny** : à 19h30 - salle « Vital Milis » - Rue de Presles, 61.  
Le 17/09/2014 - M. GODEAU - UNE SERRE TOUTE L'ANNEE

**Section de Acoz-Joncret** : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" - Rue J.-J. Piret.  
Le 22/09/2014 - M. AUGUSTINUS - CULTURES TARDIVES ET HIVERNALES

Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole « Le Magnolia » et profiter de tous les avantages, il suffit de verser la cotisation annuelle de 6 euros au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir. **Cette cotisation donne droit à notre revue mensuelle et à des ristournes chez certains commerçants de la région.**

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire régional : Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28.

## JOURNÉES À THÈME AU JARDIN NATUREL !



Rue du Parc St Adrien à Gerpinnes-centre  
• Les prairies fleuries... Le samedi 16 août à 14h  
• Atelier « Nichoirs à insectes »  
Le samedi 6 septembre à 14h



**Journée de l'environnement, le 21 septembre 2014**  
Le Chemin du Bois de Fromont à Loverval



Promener sa poussette en toute quiétude, s'adonner sans crainte aux joies du cuistax ou du roller, savourer, loin du bruit et des dangers de la circulation automobile, une balade en calèche...

Voilà des plaisirs simples qui s'offrent à vous le 21 septembre avec la fermeture du Chemin du Bois de Fromont aux véhicules motorisés.

Les usagers faibles - piétons, vélos, rollers, familles ou personnes à mobilité réduite - prennent possession de l'espace.

Une belle occasion pour goûter aux plaisirs de la nature et réfléchir aux enjeux que soulève sa préservation.

Vous êtes producteur du terroir, représentant d'une association, moniteur de sport en plein air, membre d'un groupement local, acteur de mobilité douce,... et souhaitez participer activement à cet évènement, contactez le service environnement au 071/50.90.34.

**Un grand merci aux partenaires et acteurs de la « Semaine de l'abeille » !**

Durant la dernière semaine du mois de juin, les élèves de nos écoles ont pu découvrir le monde fascinant des abeilles. Ils ont reçu la visite d'un apiculteur et ont pu, en fonction de leur âge, participer aux diverses animations (jeux, contes, bricolages, création d'hôtels à insectes, visite du jardin naturel de Gerpinnes) - Des photos de l'évènement sont disponibles sur notre page Facebook « Service environnement de Gerpinnes ».

**L'enjeu est important. Il s'agit d'enrayer le déclin des 350 espèces sauvages d'abeilles et de bourdons que compte la Wallonie.** Ces espèces permettent la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales. Un tiers de l'alimentation humaine et trois quarts de nos cultures agricoles dépendent de la pollinisation par l'intermédiaire des insectes.

Cette action se prolonge par un concours photo/dessin organisé en collaboration avec les Communes de Florennes, Mettet et Walcourt.

Le règlement du concours est disponible sur notre site Internet [www.gerpinnes.be](http://www.gerpinnes.be) ou sur simple demande à l'Administration communale.





**Comment préserver les abeilles ?**

Grâce à quelques actions simples, chacun d'entre nous peut contribuer à la préservation des abeilles, sans oublier les autres pollinisateurs (bourdons, papillons, ...).

Un hôtel 5 étoiles pour nos amis les insectes !

Et si vous construisiez un hôtel à insectes dans votre jardin ou sur votre terrasse ? Rien de tel pour inviter les insectes pollinisateurs, leur offrir le gîte et leur permettre de se reproduire !

Accueillez vos petits hôtes ailés dans de jolis nichoirs pour abeilles, bourdons, osmies, et autres syrphes. En ville ou à la campagne. Sans oublier l'aspect pédagogique de ces hôtels à insectes !

Ces abris élaborés avec des matériaux naturels peuvent d'ailleurs s'avérer particulièrement décoratifs. Planchettes de bois, troncs percés de galeries horizontales, paille, cartons alvéolés, briques creuses...



L'idéal est de construire votre nichoir avant le printemps. Vous aurez ainsi le plaisir de le voir occupé dès le mois de mars.

Afin de mettre toutes les chances de votre côté pour que votre hôtel miniature affiche complet, installez-le au sud ou au sud-est, le dos aux vents dominants et surélevé d'au moins 30 cm pour éviter l'humidité du sol. Bien sûr, le voisinage d'un jardin fleuri de plantes mellifères assurera le couvert pour vos locataires !

GAL ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

**HARO SUR LES PESTICIDES**

La commune de Gerpennes s'est engagée dans une démarche volontaire de réduction dans l'usage de produits phyto sur son territoire et entend par là montrer l'exemple à suivre pour un environnement plus vert. Accompagnée par le GAL Entre-Sambre-et-Meuse, l'Administration communale vise à installer une « gestion différenciée » sur tous les espaces verts publics, et ce progressivement au cours des prochaines années.

La gestion différenciée consiste à : « **Entretien autant que nécessaire mais aussi peu que possible** ».

Cela ne signifie donc pas abandon de gestion !

**Pourquoi changer de gestion ?**

Pour les aspects liés à la santé, pour préserver notre environnement, mais aussi pour s'adapter aux changements imposés par le Programme Wallon de Réduction des Pesticides (plus d'infos sur [http://www.wallonie-reductionpesticides.be/upload/documents/programme\\_resume.pdf](http://www.wallonie-reductionpesticides.be/upload/documents/programme_resume.pdf)). Cette nouvelle réglementation comporte notamment à partir du 1er septembre 2014 un premier stop à l'usage des pesticides sur les terrains revêtus non cultivables reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales ou directement aux eaux de surfaces. Ainsi, un trottoir ou une allée de garage engravillonnés ne peuvent plus être désherbés chimiquement !

Comment faire alors ??? **Des alternatives existent !**

Pour se passer des produits chimiques dans les espaces publics sans augmenter pour autant la charge de travail liée au désherbage, des mo-

difications d'aménagement vont devoir être apportées au cas par cas.

Ci-dessous, un exemple de ce qu'il sera possible de voir à l'avenir :



Pelouse gérée moins intensivement pour le plus grand bien des plantes et des insectes

Et pour se passer des produits chimiques au jardin, il est parfois juste nécessaire de revenir à quelques bonnes vieilles pratiques guidées par le bon sens...

Visitez donc :

<http://www.natagora.be/index.php?id=1098> qui privilégie surtout la prévention.

<http://www.adalia.be/vpage.php?id=18> où vous pourrez visiter les pages conseils problème par problème, milieu par milieu, mois par mois et quelques bons tuyaux pour trouver des alternatives aux pesticides.

Une réponse à vos questions sur ce sujet ou si vous avez des commentaires ou suggestions concernant le futur plan de gestion des espaces verts en cours d'élaboration, contactez :

GAL Entre-Sambre-et-Meuse Tel : +32(0)71 32 36 60

E-mail : [michel@entre-sambre-et-meuse.be](mailto:michel@entre-sambre-et-meuse.be)



**S.P.R.L. DAF-TOIT**  
**LA TOITURE GERPINNOISE**

Chemin du Roy 14 - 6280 GERPINNES  
**071.50.56.21 Fax 071.32.90.95**

TOITURES TUILES OU ARDOISES ■ CORNICHES ZINC OU PVC  
PLATES-FORMES ZINC OU DERBIGUM  
CHEMINÉES-ISOLATION ■ CHÂSSIS-VOLETS

**Devis gratuits**  
**Agréé Région wallonne**  
**Nombreuses références**  
**... Plus de 20 ans à votre service !!**

[sprldaftoit@skynet.be](mailto:sprldaftoit@skynet.be)  
[www.daftoit.be](http://www.daftoit.be)

**GSM 0475.413.142**

DÉMOUSSAGE + TRAITEMENT



Notre référence : Hôtel de ville de Gerpennes

*Service rapide  
Le numéro 1  
de votre région*

TRAVAUX DANS LES REGLES DE L'ART  
DEVIS DANS LES 24 HEURES

« LE SAVOIR - LE SAVOIR-FAIRE  
LE FAIRE SAVOIR »

**PROFITEZ DES NOUVELLES PRIMES : ISOLEZ VOTRE HABITATION !!!**

# FOLKLORE - FESTIVITES - AGENDA

## LES NOCES DE BRILLANT, DE DIAMANT ET D'OR

Elles seront célébrées le dimanche 28 septembre 2014. Une messe sera chantée à 10 h en l'église Saint-Michel à Gerpennes. Une cérémonie sera organisée par la Maison de la Laïcité de l'Entité de Gerpennes à 10 h à la maison de la laïcité, place Maurice Brasseur, 3 à Loverval. Les couples jubilaires ainsi que les membres de leur famille seront ensuite reçus officiellement par l'Administration communale à **la maison de village des Flaches, rue Paganetti, 2A.**

### Voici la liste des jubilaires :

#### **Noces de Brillant – 65 ans de mariage**

VAN WAEYENBERGE André – DINJART Jeanne – Gerpennes  
MARCHAL Georges – PIERARD Sylvie – Gerpennes  
LÉGLISE Georges – LEMOINE Jeanne – Gerpennes  
LISEN Georges – DE MORI Léonce – Villers-Poterie  
DUBOIS Vincent – FAINI Steva – Gerpennes  
PASSAU Philippe – BERGÉ Marie – Loverval

#### **Noces de Diamant – 60 ans de mariage**

CAPIAU Maurice – BERNY Josiane – Acoz  
PIERLET Dieudonné – ANDRÉ Céline – Villers-Poterie  
DOFFINY Léon – WATTIER Josette – Loverval  
NICOLAS Gaston – DELFORGE Blandine – Gerpennes  
HENQUIN Norbert – LEFÈVRE Armande – Loverval  
MARTHA Jean-Marie – FAUCONNIER Lucienne – Loverval  
TROTIN Omer – STROBBE Berthe – Acoz  
ROBERT René – MINIQUE Claudine – Gerpennes  
GAJZIK Wieslaw – NAPOROWSKA Barbara – Gougnyes  
HUBLET Guy – LANNOY Ursule – Gerpennes  
FONTANA Silvio – CORTELLA Georgette – Gerpennes  
DEBAUCHE Oscar – RODELET Claudine – Gerpennes  
ERGO Joseph – MASSART José – Gerpennes  
HAINAUT André – BILY Alice – Gerpennes  
CAZIER Jean – RENARD Anne-Marie – Loverval  
BOZKUS Riza – BOZKUS Emine – Gerpennes  
MEY Hector – QUARANTE Jacqueline – Acoz  
GARUTTI Ilario – BLAIMONT Victorine – Gougnyes

#### **Noces d'Or – 50 ans de mariage**

DE BLOCK Paul – STICHELBAUT Claudine – Gerpennes  
ROZE Michel – MOTTIAT Claudine – Loverval  
FLAMENT Serge – STAÏESSE Madeleine – Gerpennes  
STRENS Xavier – MERCIER Nicole – Villers-Poterie  
LEPRÊTRE Jules – PRÉAT Mireille – Joncret  
DUCULOT André – CATTELAINE Josiane – Gougnyes  
DENAYER Alain – VAN LANGENHOVE Claudine – Gerpennes  
VERLY Guy – NOËL Georgette – Gerpennes  
FLAMAND Raymond – LAURENT Simone – Gerpennes  
DELBAR Xavier – WUSTEFELD Juliette – Gougnyes  
WAUTHY Jean – LEKIM Huguette – Gerpennes  
DE MEYERE Gilbert – ROULY Liliane – Gerpennes  
HENRY Michel – JOLY Danielle – Villers-Poterie  
CASTREMAN Christian – BLONDIAU Christiane – Gerpennes  
PIRON Roland – GONZE Josette – Gerpennes  
DUFAYT Claude – VAN VLASSELAERE Andrée – Gerpennes  
CALANDE Joseph – DELHALLE Marie-Paule – Gerpennes  
WEETS Georges – ADAM Josiane – Villers-Poterie  
BERGER Michel – MARQUET Marie-Paule – Gerpennes  
COLLET Franz – CHOTARD Jeannine – Gerpennes  
BROSSE Camille – WOUTERS Maria – Acoz  
APISA Pasquale – VELLA Calogera – Gerpennes  
VERAGHEN Jean-Baptiste – DANCKERS Anne – Loverval  
VAN DEN BOSSCHE Georges – BISCOP Christiane – Gerpennes  
VANDERZANDE Robert – GUYAUX Rolande – Loverval  
ISAAC Richard – GHYSELS Rolande – Villers-Poterie  
GODERNIAUX José – WARREYN Greta – Acoz  
BRIHAYE Guy – DUMONT Agnès – Acoz  
HERION André – SERPE Jacqueline – Loverval

Toute erreur ou omission peut être signalée au Secrétariat communal au n° 071/50.90.52.

## MARCHE SAINT-MARTIN DE VILLERS-POTERIE

### Le Corps d'Office

Sergent-Sapeur, Place vacante, Sergent-Sapeur adjoint, DUMONT Axel, Caporal-Sapeur, Place vacante, Tambour-Major, BINARD Michel, Tambour-major adjoint, HANOTEAUX Romain, Premier Major, ENGELS Ronald, Deuxième Major, COPPENS Henri, Troisième major, Place vacante, Officier des Grenadiers à cheval, MATHIEU Christophe, Officier Porte-Drapeau, BINARD Adelin, Officier Porte-Drapeau adjoint, GUIDE Etienne, Petits officiers sous le drapeau, Places vacantes, Officier des Zouaves, SCHOONYANS Michel, Caporal des Zouaves, Place vacante, Officier des Tromblons, GOZDZICKI Henri, Officier des Tromblons adjoint, REGAUS Valentin, Caporal des Tromblons, LESIRE Edmond, Premier Adjudant, BASTIEN Bernard, Deuxième Adjudant, BACQ Logan, Troisième Adjudant, SPRIO Antonio, Cantinière des Sapeurs, DE PAULI Laura, Petite Cantinière des Sapeurs, NENIN

Pauline, Cantinière de la Batterie, JACQMIN Ophélie, Première Cantinière des Zouaves, LONNOY Caroline, Deuxième Cantinière des Zouaves, SPRIO Sarah, Petite Cantinière des Zouaves, BEN BOUSSELAH Cassandra, Première Cantinière des Tromblons, JANSSENS Leslie, Deuxième Cantinière des Tromblons, REGAUS Camille, Petite Cantinière des Tromblons, JANSSENS Laurie, Première Cantinière des Grenadiers à cheval, VOLLEN Wendy, Deuxième Cantinière des Grenadiers à cheval, LEVAN Isabelle, Petite Cantinière des grenadiers à cheval, LONNOY Justine, Vivandières, SCHOONYANS Christine, POMAT Caroline, LAFFINEUR Isabelle, BEGHIN Manon, LAFFINEUR Virginie, SPRIO Gladys, VAN COTTHEM Vanessa, TELLIER Daphné, Petites Vivandières, VAN ORSHAEGEN Manon, COLLART Laurie, RAFANIELLO Elisa, RAFANIELLO Fiona, DE PAULI Julia, Responsable des enfants, FERON Gisèle, SERWY Georgette.

### Le programme

#### **Samedi 9 août**

13 h 00 Rassemblement des pelotons à la salle des fêtes.  
14 h 00 Départ de la Compagnie.  
14 h 30 Prise du drapeau à l'église – Première décharge – Remise des médailles d'ancienneté.  
15 h 30 Défilé et décharges.  
19 h 00 Rentrée à la salle des fêtes.

#### **Dimanche 10 août**

08 h 15 Rassemblement des pelotons à la salle des fêtes.  
09 h 00 Départ de la Procession (rue de Presles), prise du saint à l'église et salves d'honneur aux chapelles.  
11 h 30 Accueil des autorités et des représentants de l'A.M.F.E.S.M. – Dépôt d'une gerbe au Monument aux

Morts (rue de Presles).  
 12 h 00 Rentrée de la procession à l'église.  
 15 h 15 Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (rue de Châtelet).  
 17 h 30 Formation et charge du bataillon (plaine Quartier des Nations).  
 20 h 00 Rentrée à la salle des fêtes.

**Lundi 11 août**  
 08 h 15 Rassemblement des pelotons à la salle des fêtes.  
 08 h 45 Départ de la Compagnie vers l'église.  
 09 h 15 Messe militaire – Rentrée du drapeau à l'église – Décharge pour Monsieur le Curé.

10 h 15 Défilé dans les rues du village.  
 11 h 45 Arrêt au cimetière et décharge pour les défunts.  
 15 h 00 Visite aux Officiers.  
 22 h 00 Rentrée aux flambeaux – Parade et rentrée à la salle des fêtes.

## MARCHE SAINT-ROCH ET SAINT-FREGO D'ACQZ

### Le Corps d'office

Premier Adjudant, BEURIR Benoît, Deuxième Adjudant, VANDEPUT Denis, Troisième Adjudant, CHERMANNE Didier, Quatrième Adjudant, HEYMANS Jean-Christophe, Petit Adjudant, LEFEVRE Cyril, Premier Major, CHERMANNE Philippe, Deuxième Major, CHERMANNE Damien, Troisième Major, NAVEZ Gwenaël, Sergent-Sapeur, LEFEVRE Marc, Petit Sergent-Sapeur, STILLEMANT Maxim, Caporal-Sapeur, RONDELEZ Nicolas, Cantinières des Sapeurs, HACHEZ Mélanie, CHERMANNE Mathilde, GEBKA Alix, Tambour-Major, BAYET Damien-Pierre, Petit Tambour-Major, LAMBERT Loïc, Cantinière de la Batterie, BAYET Lydie, Cantinière de la Fanfare, LAMBERT Stéphanie, Porte-Drapeau, VANDEPUT Thomas, BEURIR Geoffrey, Gardes au Drapeau, VANDENDRESCHS Adrien, STILLEMANT Collin, Capitaine des Grenadiers, ABRASART Cédric, Lieutenant des Grenadiers, PIRSON Geoffrey, Petit officier des Grenadiers, CHERMANNE Florent, Cantinières des Grenadiers, BEURIR Aurélie, GEBKA Noémie, Capitaine des Voltigeurs, ZIZZO Jean-Luc, Lieutenant des Voltigeurs, GEBKA Philippe, Petit Officier des Voltigeurs, VANDENDRESCHS Aurélien, Cantinières des Voltigeurs, DOZSA Jennifer, SENTE Barbara, GEBKA Mathilde, URDANETA Soazic.

### Le programme

#### Samedi 16 août

19 h 30 Brillant concert par la Fanfare Royale d'Acqz (place de l'Eglise).  
 En cas de mauvais temps, en la salle Pouleur.

#### Dimanche 17 août

08 h 45 Rassemblement de la Compagnie (Café « El Coqui »).  
 09 h 00 Départ de la Compagnie.  
 09 h 15 Dépôt de fleurs au Monument (Rue de Moncheret).  
 09 h 30 Remise des décorations par la Compagnie (place de l'Eglise).  
 10 h 15 Arrivée de la Compagnie de Lausprelle.  
 11 h 00 Départ de la procession escortée par les deux Compagnies.  
 12 h 45 Entrée au hameau de Lausprelle – Echange du Drapeau de la Jeunesse.  
 17 h 30 Appel et rassemblement au quartier de la gare.  
 18 h 00 Départ de la première Compagnie.  
 18 h 45 Salves à la chapelle Saint-Roch (Rue de Moncheret).  
 19 h 00 Salves au château d'Acqz.  
 20 h 00 Rentrée solennelle en l'église Saint-

Martin – Salut en l'honneur des deux saints.

#### Lundi 18 août

08 h 30 Rassemblement de la Compagnie (café « El Coqui »).  
 08 h 45 Départ de la Compagnie.  
 09 h 15 Messe militaire en l'église Saint-Martin.  
 Après la messe : Salves sur la place et visite chez les Officiers – Repos de midi.  
 15 h 00 Rassemblement de la Compagnie (Salle Pouleur).  
 Evolutions militaires dans les différents quartiers du village.  
 22 h 00 Retraite militaire avec tambours et fanfare (départ du café « El Coqui »).  
 Diverses évolutions sur la place de l'église avec le dernier feu roulant.

Le Comité et le Corps d'Office de la Marche invitent très cordialement toute la population à s'associer à ces manifestations et éventuellement à pavoiser. Ils demandent à tous les Marcheurs de participer avec le plus grand souci de dignité et de correction dans la tenue.

**VIESSMANN VANNOX-HEATING S.P.R.L.**

**Rue Van Brusselt 22 - 6280 GERPINNES**  
**Tél. & Fax 071.50.50.49 - Gsm 0477.28.38.76**

- ☑ Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire
- ☑ Entretien et dépannage toutes marques
- ☑ Installation Energie solaire

**Spécialiste VIESSMANN**

Électricité générale  
 Rénovation intérieure du bâtiment  
 Remise en conformité

**STOCCO** Rue de Moncheret, 47  
 6280 ACQZ  
 Gsm : 0472 / 18.24.85  
 stoccoopascal@gmail.com

**PASCAL**

T.V.A. - Tel 071.511.450

**"Chez Jules de chez Smith"**

Livres - Jeux - Spécialiste BD

Le plus grand choix et le meilleur conseil de votre région en :

- Bandes dessinées
- Manga
- Livres pour enfants
- Romans fantastiques
- Romans
- Littérature générale

Dernière ligne droite pour les marchés scolaires ! Pensez à les commander...  
 La rentrée littéraire sera flamboyante...  
 Plus de 400 nouveautés à découvrir !

**51, Rue Neuve 6280 • Gerpinnes Bultia**  
**Tél. : 071/21.70.74 • chezjulesdechezsmith@hotmail.com**

## MARCHE SAINT-ROCH ET SAINT-FREGO DE LAUSPRELLE

### Le Corps d'office

Adjudant-Major, FEYERS Jean-Luc, Adjudants, MULKENS Gauthier, VANDERBRACHT Grégory, Petits Adjudants, FEYERS François, HAEGEMAN Maxime, Tambour-Major, MULKENS Xavier, Petit Tambour-Major, MULKENS Antoine, 1er Major, LAMY Yohan, 2ème Major, LAMY Stéphane, Petit Major, LAMY Olivier, Sergent-Sapeur, MULKENS Jean-Marc, Petit Sergent-Sapeur, LETE Daniel, 1er Officier Porte-Drapeau, FERAILLE Stéphan, 2ème Officier Porte-Drapeau, ABSIL Medhi, Petit Officier Porte-Drapeau, LECLERCQ Jérémy, Officier des Sapeurs du Génie de la Garde, DECAMPS Julien, Officier des Grenadiers, HUBERT Pierre-Jean-Philippe, Porte-Drapeau des Grenadiers, HUBERT Anthonin, Officier des Artilleurs de Campagne, GAUTOT Bernard, Petit Officier des Artilleurs de Campagne, BAUDUIN Sasha, Officier des Tromblons, RIMBAUT Marcel, Petit Officier des Tromblons, DELERS Jordan, Officier des Chasseurs, DEVLESAVER Benoît, Cantinières des Sapeurs, ABSIL Mireille, HUBERT Anne-Charlotte, Cantinière de la Batterie, LECLERCQ Marie, Cantinière de l'Harmonie, ROMARIZ ACOSTA Mégane, Cantinière des Porte-Drapeaux, DESQUESNE Roxane, Cantinière des Sapeurs du Génie de la Garde, DECAMPS Laurie, Cantinières des Grenadiers, RIMBAUT Bénédicte, RIMBAUT Pauline, Cantinières des Artilleurs, DUPONT Pauline, PARIS Julie, Cantinières des Tromblons, DECHAMPS Nathalie, SALMON Marielle, Cantinière des Chasseurs, MALOTIAUX Isabelle, Lavandières, BOLLE Carine, DE BAEREMAERKER Julie, MAREZ Gaëlle, POULEUR Charlene.

nière des Sapeurs du Génie de la Garde, DECAMPS Laurie, Cantinières des Grenadiers, RIMBAUT Bénédicte, RIMBAUT Pauline, Cantinières des Artilleurs, DUPONT Pauline, PARIS Julie, Cantinières des Tromblons, DECHAMPS Nathalie, SALMON Marielle, Cantinière des Chasseurs, MALOTIAUX Isabelle, Lavandières, BOLLE Carine, DE BAEREMAERKER Julie, MAREZ Gaëlle, POULEUR Charlene.

### Le programme

#### Samedi 16 août

de 19 h 00 à 24 h 00 : Bivouac derrière l'église de Lausprelle.

#### Dimanche 17 août

08 h 00 Appel des Officiers et prise des drapeaux à l'église.  
08 h 30 Rassemblement de la Compagnie sur la place du village.  
08 h 45 Tour de la place – Premières décharges – Remise des médailles.  
09 h 15 Départ pour Acoz-centre.  
12 h 30 Début de la rentrée sur Lausprelle.  
12 h 45 Echange du Drapeau de la Jeunesse entre les deux Compagnies.

13 h 30 et 14 h 00 : Défilé des deux Compagnies sur la place de Lausprelle. Décharges et évolutions militaires.

Dislocation et repos.

15 h 45 Rassemblement sur la place des pelotons escortant saint Roch.

16 h 15 Halte en l'église de Lausprelle, bénédiction de la statue de saint Roch suivie du départ de la Procession vers Acoz.

18 h 00 Départ de la gare d'Acoz, rentrée au château et devant l'église d'Acoz.

21 h 30 Retour au hameau. Retraite aux flambeaux au départ de la Tourette.

#### Lundi 18 août

09 h 30 Rassemblement de la Compagnie sur la place du village.

10 h 15 Messe militaire en l'église de Lausprelle.

Après la messe : Salves d'honneur, défilés et évolutions militaires dans les différents quartiers du hameau.

22 h 30 Cassage du verre à la maison de village.

## MARCHE SAINT-GHISLAIN DES FLACHES

### Le Corps d'office

Sergent-Sapeur, PIN Loïc, Cantinière des Sapeurs, BOURTEMBOURG Laura, Adjudant, DELBART Frédéric, Tambour-Major, PESTIAUX Olivier, Adjoints, PIN Aymeric, DELERS Luca, Cantinière de la Batterie, SINGH Marie, Majors, GENARD Medhy, GENARD Léon, BRUSSELMANNE Ludovic, Officier des Vivandières, GENARD Pauline, Officier des Voltigeurs, GENARD Kévin, Cantinière des Voltigeurs, HERALY Céline, Petite cantinière, BLAIMONT Elsa, Officier des Zouaves, RAVYST Jordan, Cantinière des Zouaves, RAVYST Gaëlle, Officier des Tromblons, LECHAT Gilles, Cantinière des Tromblons, NOEL Marie, Officier de la Cavalerie, GENARD Eric, Cantinière de la Cavalerie, GENARD Mélody.

### Le programme

#### Vendredi 29 août

17 h 00 Rassemblement de la compagnie. Visites chez les sympathisants.

21 h 00 Dislocation de la compagnie.

#### Samedi 30 août

13 h 00 Rassemblement de la compagnie.  
13 h 50 Décharge à la chapelle « Des Templiers ».  
14 h 00 Arrêt – Ferme de Bertransart.  
15 h 00 Visites chez les sympathisants.  
20 h 30 Dislocation de la compagnie.

#### Dimanche 31 août

07 h 30 Rassemblement de la compagnie.  
08 h 15 Prise du drapeau et de la statue Saint-Ghislain.  
08 h 20 Départ de la procession.  
08 h 25 Décharge à la potale « Notre-Dame de la Salette ».  
08 h 45 Décharge à la potale « Saint-Ghislain ».  
10 h 00 Décharge à la Vieille Place.  
10 h 30 Messe militaire en l'église Saint-Ghislain.  
11 h 30 Hommage aux défunts Mar-

cheurs (cimetière des Flaches).

11 h 45 Décharge devant l'église.

12 h 00 Décharge au monument Saint-Ghislain et remise des médailles aux marcheurs.

12 h 15 Verre de l'amitié à la maison de village.

12 h 45 Dislocation de la compagnie - Repas.

14 h 00 Rassemblement de la Compagnie.

14 h 45 Prise de la statue Saint-Ghislain à l'église.

15 h 00 Départ de la procession.

15 h 15 Décharge à la chapelle du « Calvaire » (château d'eau).

17 h 00 Décharge à la ferme Blaimont.

18 h 00 Décharge à la chapelle « Notre-Dame de Lourdes ».

18 h 40 Décharge à la Vieille Place.

19 h 00 Rentrée de la procession.

19 h 30 Rentrée de la statue Saint-Ghislain et du drapeau en l'église.

20 h 30 Dislocation de la compagnie.

## FETES COMMUNALES DE GERPINNES-FLACHES

Les 29, 30, 31 août et 1er septembre :

### Vendredi 29 août :

de 10h à 16h - Grande brocante ouverte à tous - buvette et petite restauration.

20h : spectacle de Travestis réalisé par les Amateurs, suivi d'une soirée animée par BABAR.

### Samedi 30 août :

13h30 : Tournoi de Balle pelote assis.

21h : Soirée animée par SLM SONORISATION

### Dimanche 31 août :

12h : Apéritif musical offert par le comité - Passage de la Marche Saint-Ghislain.

14h : Concours de quilles

### Lundi 1er septembre : Clôture de la fête.

Du vendredi au lundi : assiette de spaghetti + un verre de vin : 10 euros.

## MARCHE SAINT-HUBERT DE LOVERVAL (43ÈME ÉDITION)

### Le Corps d'office

#### GRANDE COMPAGNIE

Adjudant Général, CAUDRON Pierre, Adjudant de la Marche, MARCHAL Mathieu, Adjudant des Tireurs, BRUNEE Marc, Adjudant des Tireurs adjoint, MARCHAL Philippe, Officier payeur, PIERARD Xavier, Officier payeur adjoint, RIVIERE Sébastien, Officier de l'escorte à cheval, POELAERT Natacha, Sergent-Sapeur, JADOUL Daniel, Caporal-Sapeur, LAMBERT Christophe, Cantinières des Sapeurs, 1. PETIT Antoinette, 2. HUBLET Isabelle, 3. SZLACHTA Jessy, 4. WILMART Elodie, Porte-Chapeau du Sergent-Sapeur, V A N WALLEENDAEL Allix, Responsable des Infirmières, MARCHAL Christelle, Sergent des Grogards, DELAVIE Bruno, Caporal des Grogards, CUISINIER Benoit, Cantinières des Grogards, 1. SAUVAGE Bernadette, 2. DEPRET Sophie, 3. DEPRET Caroline, 4. COUTY Caroline, Porte-chapeau du Sergent des Grogards, DEGLAS Emilie, Responsable des Vivandières, DEGLAS Anita, Tambour-Major, COLLART Pierre, Porte-chapeau du Tambour-Major, FOURNEAU Mélanie, Cantinière de la Fanfare, VAN HOLLEBEKE Annelise, Officier Porte-drapeau, WAUTHÉLET Philippe, Sergent de l'escorte au drapeau, VIERSET Yves, Cantinière de l'escorte au drapeau, SOHY Nathalie, Officier des Gendarmes, NISOT Bernard, Sergents des Gendarmes, 1. DEGREG Olivier, 2. DEMOULIN Frédéric, Cantinières des Gendarmes, 1. JOUNIAUX Anne-Catherine, 2. GENESSE Laurence, Officier de l'Ecole de Fontainebleau, VANKERKHOVEN Nicolas, Sergent de l'Ecole de Fontainebleau, MICHEL Florent, Cantinières de l'Ecole de Fontainebleau, 1. CAUDRON Charlotte, 2. VAN HOLLEBEKE Marie, Officier des Grenadiers, MIRGAUX Vincent, Sergent des Grenadiers, SOREL Xavier, Cantinières des Grenadiers, 1. GESNOT Florence, 2. DRION Alicia, Officier des Canoniers, COUTY Christophe, Sergents des Canoniers, 1. COUTY Lionel, 2. VANWALLEENDAEL Quentin, Sergent au Canon, HIMMER Nicolas, Cantinières des Canoniers, 1. DEPRET Laurence, 2. GESNOT Céline, 3. BAURIN Aurélie, 4. CARNEVALE Céline, Officier des Artilleurs, VANDECASTEELE Stéphane, Sergents des Artilleurs, 1. BERNARD Fabrice, 2. FONTIGNIES Vincent, Sergent de la dernière Guérite,

COLLART Gérard, Cantinières des Artilleurs, 1. LEMAIRE Jacqueline, 2. CAUDRON Emilie, Officier de la Cavalerie, MICHAUX Jérôme, Officier de la Cavalerie adjoint, MEUNIER Frédéric, Cantinière de la Cavalerie, FRERE Hélène.

#### JEUNE COMPAGNIE

Porte-Emblème, RITTACIO Théo, Sergent-Sapeur, DENUIT Augustin, Caporal-Sapeur, LEDUC Jonas, Cantinières des Sapeurs, 1. GERONNEZ-LECOMTE Madeline, 2. BIERLAIRE Gaëlle, 3. GERONNEZ-LECOMTE Camille, Tambour-Major, WAUTELET Alexis, Petit Tambour-Major, BRUNEE Jules, Porte-Chapeau du Tambour-Major, URDANETA Soazic, Cantinière de la Fanfare, MALOTIAUX Frédérique, Officier Porte-Drapeau, STIENLET Guillan, Officier des Gendarmes, ABBENBROEK Rémy, Cantinières des Gendarmes, 1. LEDUC Léa, 2. LEDUC Joséphine, Officier des Grenadiers, MARCO Mathieu, Cantinières des Grenadiers, 1. DEHON Emma, 2. DEVAUX Noémie, Officier des Canoniers, COUTY Julien, Cantinières des Canoniers, 1. BAURIN Laurane, NISOT Emeline, Officier des Artilleurs, RITTACIO Hugo, Cantinières des Artilleurs, 1. VAN WALLEENDAEL Margault, 2. BOUILLON Maëlle, Adjudant, SCARNIER Rémy, Officier Payeur, BIERLAIRE Noé, Officiers d'Encadrement, MATHIEU Francine, LEMAIRE Geneviève, COLLART Elodie, MALOTIAUX-GARCIA Sara, MALOTIAUX Isabelle, MICHOTTE Hannelore, SCHINCKUS Jessica, DREZE Marie-Odile, Responsable de la Jeune Compagnie, COLLART Catherine.

### Le programme

#### Vendredi 5 septembre 2014

de 21 h 00 à 02 h 00 : Au chapiteau : GRANDE SOIREE OBERBAYERN avec l'orchestre « Die Kameraden » (P.A.F.: 5 €)

22 h 00 Ouverture officielle des festivités par les autorités communales

#### Samedi 6 septembre 2014

08 h 30 MESSE MILITAIRE en l'église Saint-Hubert de Loverval

09 h 15 Cérémonie d'hommage à la pe-louse d'honneur  
dès 09 h 30 : Honneurs aux autorités, citoyens et membres du Corps d'Office qui reçoivent la marche...  
de 21h00 à 02h00 : Au chapiteau : Soirée dansante (P.A.F.: 3 €) avec l'orchestre «SELF CONTROL».

#### Dimanche 7 septembre

08 h 15 Rassemblement et départ des Compagnies (place Raymond Bri-mant).

08 h 45 Prise des drapeaux en l'église Saint-Hubert.

Cérémonie d'hommage au Monu-ment aux Morts - décharge.  
Remise par les Autorités commu-nales des médailles

09 h 30 ENEDICTION des Marcheurs en l'église Saint-Hubert.

10 h 00 Départ de la procession avec la participation de la Fanfare Royale d'Acoz

10 h 45 Arrivée au rond-point du Chêniat (Salve - Repos)

12 h 00 Rentrée à la chapelle du Calvaire (Salve - Dislocation)

15 h 00 Rassemblement des Compagnies au Calvaire (chapiteau)

15 h 05 Départ des Compagnies.

15 h 30 Bataillon carré - Revue des troupes, rue de la Joncquière

16 h 30 Bivouac du bataillon

17 h 10 Reprise de la Procession à la Cha-pelle du Calvaire

18 h 10 Décharge à la Chapelle du Trou Garou (rue de la Blanche Borne).

18 h 30 Rentrée de la procession en l'église St-Hubert.

Salves et aubade à la tribune d'honneur. Bivouac.

21 h 00 Retraite aux flambeaux  
Grand Bal de la Marche (P.A.F.: 3 €) avec l'orchestre "SELF CONTROL"

#### Lundi 8 septembre

19 h 00 Au chapiteau : Soirée lovervaloise (stands de petite restauration).

de 22 h 00 à 02 h 00 : Clôture des festivités avec D'J SAM (entrée gratuite).

## GERPINNES-METTET-WING A METTET

**Le mercredi 17 septembre 2014** se dérou-lera à Mettet la traditionnelle rencontre entre le 2 Wing de la base de Florennes et les communes de Gerpennes et de Mettet. De 9 à 18h, les enfants, les familles, les spor-tifs, les habitants des deux entités seront ac-

cueillis sur la place de Mettet.

#### Au programme :

- de nombreux stands ludiques pour les en-fants
- château gonflable, grimage
- des panneaux et objets didactiques (pré-

sence d'un F16)

- balades pédestres et en vélo
- rallye motos, « ancêtres »
- animation musicale
- petite restauration/bar





## JEUNE MARCHÉ SAINT-PIERRE DE GERPINNES-CENTRE

### Le Corps d'office

Sergent-Sapeur, OLEMANS Axel, Sergent-Sapeur adjoint, POLYDAMAS Yanis, Porte-Shako, MELLE Melina et HENIN Thomas, Cantinières (sapeurs), FRERE Alexandra, VOISIN Aline, POLYDAMAS Elise, DUQUENNE Manon, Officiers d'encadrement des sapeurs, 1. GERMAUX Christine, 2. JAUMOTTE Gwendoline, Tambour-Major, VAN DEN HEEDE Cédric, Officier d'encadrement de la batterie, BINON Corentin, Tambour-Major adjoint, LENAIN Virgile, Porte-Shako, VAN DEN HEEDE Benedicte et BERTOCCHI Constance, Adjudant, RAVYST Jordan, Porte-Drapeau, DESCAMPS Alexandre, Major, LAMY Sendy, Officier de peloton, TYOU Guillaume, Officier des vétérans, LENAIN Clément, Cantinières (zouaves), MOISET Pauline, MANSY Ameline, Officiers d'encadrement des zouaves, 1. LENAIN Belinda, 2. POULIN Anne-Sophie, 3. DELPORTE JULIE ;

### Le programme

#### Samedi 13 septembre

- 15 h 00 Appel des Officiers et sortie du Corps d'Office.
- 16 h 00 Départ de la Compagnie vers l'église.
- 16 h 30 Cérémonie de la prise du drapeau à la Place des Combattants.
- 17 h 00 à 19 h 00 : Visite des quartiers par la Compagnie.

#### Dimanche 14 septembre

- 08 h 30 Réveil.
- 09 h 00 Formation de la Compagnie (Place des Combattants).
- 10 h 00 Décharge en l'honneur de saint Pierre.
- 10 h 30 Messe militaire.
- 11 h 30 aux Monuments – Salves aux autorités.

- 12 h 00 Décharge à la mémoire de Léon GONTHIER, l'instituteur communal qui a bravé l'occupant en perpétuant la tradition.
- 15 h 00 Départ de la Compagnie pour Sartia.
- 18 h 00 Décharge à la Chapelle Saint-Pierre (ferme Philippe).
- 18 h 40 Décharge au cimetière.
- 19 h 00 Départ de la Rentrée Solennelle (cimetière, rues Schmidt et Lebon, Place de la Halle).
- 20 h 00 Réception officielle à la salle communale suivie de la retraite aux flambeaux.

Pour inscrire les enfants à la Marche Saint-Pierre, un formulaire est disponible auprès de M. Eddy LENAIN, rue de Bertransart, 27b, 6280 GERPINNES, Email : [jmsp@outlook.be](mailto:jmsp@outlook.be). Ce formulaire complété et signé doit lui parvenir avant le 5 septembre 2014.

## HOMMAGE PARTICULIER A SAINTE ROLENDE – 18 OCTOBRE 2014



Sainte Rolende passe une journée sur le lieu de son décès

En préambule au 50e Tour Ste-Rolende des Marcheurs qui aura lieu le 19 octobre prochain, la Compagnie Royale Ste-Rolende de Villers-Poterie organisera

une journée « **HOMMAGE PARTICULIER A SAINTE ROLENDE** », le samedi 18 octobre 2014, avec la présence de la châsse durant l'ensemble de ce jour.

Toutes les Compagnies de la Sainte-Rolende, ainsi que l'AMFESM, seront conviées à déléguer leur drapeau accompagné d'une escorte. La Marche St-Martin de Villers-Poterie, ainsi que les grognards de la Madeleine de Jumet (présents lors du tour initial en 1965), seront également invités.

Parmi nos autres invités figureront aussi : les représentants de l'Administration communale, les membres de la Confrérie Ste-Rolende, les membres du comité du Tour des Marcheurs, les membres des comités locaux paroissiaux, les chanoinesses, les fervents de sainte Ro-

lende... Vous aussi, habitant de l'entité de Gerpennes, êtes le bienvenu, en qualité de pèlerin, à cette journée d'hommage à sainte Rolende.

Cette journée sera dédiée dans son entièreté à notre bonne sainte gerpinoise. Le lieu de rendez-vous pour tous les participants sera le petit déjeuner, fixé à 07h45 en la salle du Cercle St-Michel de Gerpennes.

A 9h00, la châsse sera remise à notre compagnie par le Corps d'Office de Gerpennes, à hauteur du pied de la Halle.

Ensuite, sous la conduite de nos tambours et fifres, nous rejoindrons Villers-Poterie en compagnie de nos invités et de la Confrérie, afin d'assister à une célébration religieuse en l'église Ste-Radegonde. Après cet office, nous rendrons un premier honneur à la chapelle Ste-Rolende située dans le château-ferme.

Après cette première halte, la compagnie escortera la châsse dans les rues du village ; cette procession, avec arrêts devant quelques chapelles, durera environ deux heures.

Ce trajet terminé, nous déposerons la châsse Ste-Rolende en l'église Ste-Radegonde, où celle-ci reposera, sous bonne garde, pendant le repas de midi, que nous partagerons avec tous nos participants en la salle Vital Milis.

L'après-midi, la compagnie rejoindra l'église Ste-Radegonde, où aura lieu une cérémonie commémorative de cette journée, au cours de laquelle on procédera à la décoration des drapeaux.

Entre la fin de la procession et la reprise de la châsse, deux heures se seront écoulées ; pendant cette période, les reliques déposées en l'église Ste-Radegonde seront bien entendu accessibles au public.

Ensuite, après s'être désaltérée, la Compagnie reprendra la châsse pour se rendre à la chapelle du Calvaire, quitter Villers-Poterie et rejoindre l'église St-Michel de Gerpennes, avant 17h00.

Là, un dernier hommage sera rendu à sainte Rolende. Une décharge sera exécutée par les Marcheurs devant l'église ; cette belle journée se clôturera par un verre de l'amitié, qui sera offert en la salle du cercle St-Michel de Gerpennes.

Ne ratez pas ce rendez-vous !

Le Comité de la Marche Royale Ste-Rolende de Villers-Poterie.

Président : ROMAIN Luc, Rue de la Tour Octavienne, 24, 6280 Villers-Poterie.  
Tél. 071/50.33.25 - 0479/24.21.84

## INITIATION AU BRIDGE A LOVERVAL

Vous avez envie d'apprendre le Bridge ? Un cycle d'initiation sera organisé à partir du 16 septembre au « Cercle de Bridge de Loverval ». Les séances hebdomadaires auront une durée de 2 heures chacune et seront composées de leçons théoriques et d'exercices pratiques.

Deux enseignants diplômés se feront un plaisir de vous apprendre le Système d'Enseignement de la Ligue Francophone de Bridge (S.E.L.F.)

Le CERCLE DE BRIDGE DE LOVERVAL occupe les locaux de la salle des fêtes de Loverval située à la chaussée de Philippeville (en face de M. Bri-colage). Le parking et l'entrée se trouvent à l'arrière du bâtiment (rue Charon).

Renseignements et inscriptions : Jacques DEGUELLE : 071/50.21.25 - Catherine MAHAUX : 071/21.63.21

# SUBSIDES COMMUNAUX POUR CLUBS, CERCLES ET GROUPEMENTS

AVIS AUX CLUBS, CERCLES ET GROUPEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ENTITE  
DEMANDE DE SUBSIDE POUR 2015

Les clubs, cercles ou groupements dont les dirigeants souhaitent solliciter l'octroi d'un subside communal pour 2015 doivent répondre aux conditions suivantes :

- 1°) le siège doit être situé dans l'entité ;
  - 2°) le comité ou les membres participants doivent comprendre 50% au moins de citoyens et/ou de citoyennes domiciliés dans l'entité ;
  - 3°) avoir organisé des animations pendant deux années consécutives minimum dans les 4 dernières années ;
- Toute demande de subside est subordonnée au renvoi de ce questionnaire dûment complété (recto/verso) à l'Administration Communale, à l'attention du Collège communal, avenue Reine Astrid, 11 – 6280 GERPINNES, pour le **17 OCTOBRE 2014 AU PLUS TARD.**

## !!! LES DEMANDES TARDIVES NE SERONT EN AUCUN CAS PRISES EN CONSIDERATION !!!

Questionnaire d'identification

**Nature et dénomination exacte du groupement :**

.....

**Date de création :** .....

**Genre d'activité :** .....

.....

**Adresse du siège où se déroulent les activités (+ téléphone / e-mail éventuellement) :** .....

.....

**Composition complète du comité** (pour chaque membre du comité, préciser dans l'ordre : fonction, nom, prénom et adresse + n° de téléphone des président et secrétaire) : .....

.....

.....

**Numéro et intitulé du compte bancaire** (OBLIGATOIRE pour le paiement de subsides) : .....

.....

SI LE GROUPEMENT CHANGE DE N° DE COMPTE EN COURS D'EXERCICE, MERCI DE PREVENIR LE SERVICE COMPTABILITE AU 071/50.90.41

**Nombre de participants au 17 octobre 2014 :** ..... dont .....  
..... de l'entité.

**A annexer :** le compte de l'année 2013 et le budget 2015. Faire apparaître spécifiquement les subsides communaux, les locations et coûts des salles communales (exclure les consommations énergétiques et les nettoyages) ainsi que la location de matériel communal.

**Calendrier des activités de l'année 2015 :** .....

.....

.....

**RAPPEL :** aucun subside ne sera octroyé si ce formulaire et son annexe ne sont pas renvoyés dans les délais, y compris compte et budget demandés ci-dessus.

**L'Administration Communale reste seule juge de l'attribution ou non des subsides**

**Date :**

**Signature pour accord (précédée de la mention « lu et approuvé »)**

## REGLEMENT RELATIF A L'OCTROI DES SUBSIDES

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation et plus particulièrement des articles L 3331-1 à L 3331-9 « Octroi et contrôle des subventions octroyées par les communes et les provinces », le Conseil communal réuni en séance du 26 août 2010 a décidé d'appliquer le règlement ci-dessous pour l'octroi des subsides à partir de l'exercice 2011.

**Article 1 :** Le présent titre s'applique à toute subvention accordée par l'Administration communale de Gerpinnes.

**Article 2 :** Par subvention, il y a lieu d'entendre, au sens premier du titre, toute contribution, avantage ou aide, quelles qu'en soient la forme ou la dénomination, en ce compris les avances de fonds récupérables consenties sans intérêts, octroyées en vue de promouvoir des activités utiles à l'intérêt général, à l'exclusion toutefois des prix décernés aux savants et aux artistes pour les œuvres.

**Article 3 :** Tout bénéficiaire d'une subvention accordée par l'Administration communale de Gerpinnes doit l'utiliser aux fins pour lesquelles elle a été octroyée et en justifier son emploi.

**Article 4 :**

- a) Nature de la subvention : La subvention est octroyée en capital, versée dans le courant du 1er semestre de l'exercice pour lequel la demande a été introduite.
- b) Etendue de la subvention : Les subventions sont accordées par le Conseil communal sur proposition de la commission des subsides dans laquelle siègent des membres désignés au sein du Conseil communal et s'étendent de 25 € à 40.000 € (montants pouvant être indexés par la commission).
- c) Conditions d'utilisation : Le subside doit être utilisé par le groupement qui le perçoit en vue de promouvoir l'activité dudit groupement. A ce sujet, le groupement spécifiera les activités générées en son sein.
- d) Justificatifs exigés du bénéficiaire de la subvention :
  - Pour les groupements bénéficiant d'une subvention inférieure à 1.239,47 € par an, les factures justifiant de l'utilisation du subside à concurrence du montant reçu.
  - Pour les groupements bénéficiant d'une subvention comprise entre 1.239,47 et 24.789,35 €, la commission des subsides a le droit de procéder sur place au contrôle de l'emploi de la subvention accordée.
  - Pour les groupements bénéficiant d'une subvention supérieure à 24.789,35 €, la commission pourra procéder sur place au contrôle de l'emploi de la subvention, exiger la fourniture des bilan et compte de l'entité en vue d'être contrôlés. Ces documents, après contrôle, seront soumis au Conseil communal pour approbation du rapport de contrôle établi par la commission.

**Article 5 :**

§1 Sans préjudice de l'article 4, toute personne morale qui a bénéficié, même indirectement, d'une subvention de la part de l'Administration communale de Gerpinnes, doit, chaque année, transmettre à la commission des subsides ses bilan et compte ainsi qu'un rapport de gestion et de situation financière.

§2 Toute personne morale qui demande une subvention à la commission des subsides de l'Administration communale de Gerpinnes doit joindre à sa demande son bilan et compte ainsi qu'un rapport de gestion et de situation financière.

§3 Toute personne morale qui introduit pour la première fois une demande de subvention doit joindre les documents repris au § 2 et ne percevra de subsides qu'après un stage d'attente de 2 ans. Durant la période de stage, le groupement doit introduire la demande annuelle de subside et les documents repris à l'article 4.

§4 Le présent article n'est pas applicable aux subventions qu'une disposition légale met obligatoirement à charge du budget de l'Administration communale de Gerpinnes.

**Article 6 :** L'Administration communale a le droit de faire procéder sur place au contrôle de l'emploi de la subvention accordée.

**Article 7 :** Sans préjudice des dispositions résolutives auxquelles la subvention est soumise, le bénéficiaire est tenu de restituer celle-ci dans les cas suivants :  
1°. Lorsqu'il n'utilise pas la subvention aux fins en vue desquelles elle lui a été accordée.

2°. Lorsqu'il ne fournit pas l'une des justifications visées aux articles 4 et 5.

3°. Lorsqu'il s'oppose à l'exercice du contrôle visé à l'article 6.

Toutefois, dans les cas prévus aux alinéas 1° et 2°, le bénéficiaire ne doit restituer que la partie de la subvention qui n'est pas justifiée. L'Administration communale a le droit de recouvrer par voie de contrainte les subventions sujettes à restitution. La contrainte est décernée par le Receveur communal chargé du recouvrement. Elle est rendue exécutoire par le Collège communal.

**Article 8 :** Il est sursis à l'octroi de subventions aussi longtemps que, pour des subventions reçues précédemment, le bénéficiaire ne produit pas les justifications visées aux articles 4 et 5 ou s'oppose à l'exercice du contrôle prévu par l'article 6.

**Article 9 :** La personne morale qui introduit une demande de subside doit prendre connaissance du présent règlement, le signer pour accord et fournir les pièces reprises dans ce document sous peine de voir sa demande rejetée par la commission des subsides.



**karl bremer**

chauffage - sanitaire  
0475 59 98 41

Aménagement  
de salle de bain  
clé sur porte

[www.karlbremer.com](http://www.karlbremer.com)

Bois d'Hymiée 4  
6280 Gerpinnes  
Tél.-Fax : 071 37 31 36

[karl\\_bremer@hotmail.com](mailto:karl_bremer@hotmail.com)  
TVA : BE 0893.326.844

## Atelier de Sophrologie

Retrouver l'harmonie au quotidien

- Développement personnel
- Gestion du stress
- Confiance en soi
- Détente et lâcher-prise

Tous les lundis de 18h30 à 20h - Salle de Fromiée  
Séance d'information le lundi 15 septembre

Renseignements : Marc Leroy : 071/50.51.26

**RST** LOCATION  
DE VÉHICULES  
UTILITAIRES



**RST Location fête ses 10 ans et vous  
accueille dans un tout nouveau bâtiment.**

Toujours plus facile et plus pratique : pour vos  
chantiers, transports, travaux et déménagements,

**RST Location, c'est la solution !**



Plus de 200 véhicules de 4m³ à 42m³, pour permis B ou C + véhicules tourisme

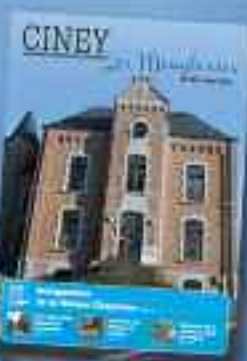
Route de Philippeville 55 - 5651 Tarcienne | T. 070 233 999 | M. 0473 233 979 | [www.rst-location.com](http://www.rst-location.com)



# Regifo

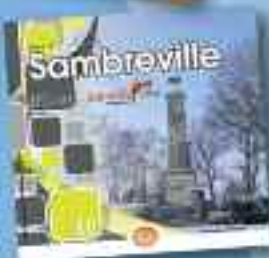
édition 2011

[www.regifo.be](http://www.regifo.be)



Notre société édite depuis plus de 30 ans  
en partenariat avec les Administrations  
communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale



Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune,  
vous désirez un renseignement sur nos services ?

Mme Nathalie Kesterman - Gsm [0474 10 41 61](tel:0474104161)

se fera un plaisir de vous rencontrer.

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :

via Tél. [071 / 74 01 37](tel:071740137) ou via mail : [nathalie.kesterman@regifo.be](mailto:nathalie.kesterman@regifo.be)



**Ernest et Youri DOGOT**



 Cherriebois	 Illiers	 IPS
 Gambins	 Purres bévins	 Magdalens

Aménagements extérieurs / Maçonnerie extérieure / Terrassement / Pose de tarmac / Egouttage / Pavage pierre & béton / Mur en Gabions

Rue des Saules, 13 • 6280 GERPINNES • TEL 071/50 24 26 • FAX 071/50 45 56  
 GSM 0475/74 72 83 - 0473/28 16 31 • info@mtvservices.be • www.mtvservices.be

# HAPPY BABYZ

**Portes ouvertes**  
 Les 28, 29, 30 et 31 août

Un verre de bienvenue vous sera offert.

**-15%** sur la nouvelle collection

Tombola: un foulard MNJ à gagner.  
 Tirage au sort le dimanche à 16h.



3 Pommes - Koeka - TUC TUC - Babyboun - Gymp - Difrax  
 Beaba - Pericles - Bloom - Mammae - KIK-KID

Allée des Plantains 14 à 5650 Chastrès - +32(0)71/22 11 02 - www.happybabyz.be  
 Lundi de 12h à 17h, du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 17h.



**10%** de remise sur présentation de cette annonce

**STOCCO PASCAL**  
 Vente - Placement - Entretien

Poêles et Inserts à pellets et/ou bois  
 Modèles (Ravelli, Extraflame) ventilés et canalisés.

**Devis Gratuit**

Rue de Moncheret, 47  
 6280 ACOZ  
 Gsm 0472/18.24.85  
 stoccopascal@gmail.com



**FOURNITURES AUTOMOBILES TOUTES MARQUES**  
 Rue du Sommet 20  
 5621 Hanzinelle

Tél. +32(0)71 50 25 74  
 Fax +32(0)71 50 47 45  
 rectipieces@skynet.be

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h  
 Le samedi de 9h30 à 12h30

- Rectification culasses
- Mise sous pression à chaud
- Culasses neuves et occasions
- Pièces et joints moteurs
- Tariages injecteurs
- Alternateurs et démarreurs
- Transmissions
- Echanges standard

- Huiles PENNZOIL
- Additifs WYNN'S
- Produits LOCTITE
- Outils et Produits BOSCH - VALEO - HELLA
- Radiateurs - Batteries
- Pièces carrosseries
- Échappements ROMAX
- Pièces agricoles